

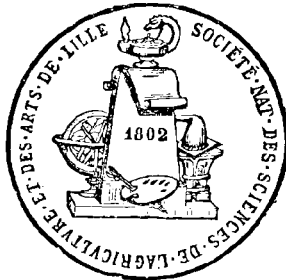
SOCIÉTÉ DES SCIENCES,
DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

ANNUAIRE DE 1890.

Séance solennelle du 29 Décembre 1889.

PROGRAMMES DES CONCOURS.

LISTE DES MEMBRES



LILLE,
IMPRIMERIE L. DANIEL.
1890.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES,
DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

SÉANCE SOLENNELLE

du 29 Décembre 1889.

DISCOURS

de M. SOUILLART, Président de la Société.

Messieurs,

L'usage veut que le Président de la Société des Sciences, quand il a l'honneur, dans la séance solennelle de l'année, de prendre la parole devant vous, vienne vous entretenir de ses études favorites, et faire ainsi, plus ou moins explicitement, l'éloge de la spécialité scientifique, littéraire ou artistique à laquelle il s'est voué. Si raisonnable, cependant, et si justifié que soit cet usage, vous me permettrez bien de le trouver un peu tyrannique, et vous serez même probablement de mon avis, quand vous saurez qu'il m'impose aujourd'hui l'obligation de vous parler de mathématiques pures.

« Les mathématiques sont ennuyeuses comme la pluie », a dit je ne sais quel auteur, mais un auteur qui a fait école. Dans une comédie de Casimir Delavigne, on dit d'un certain grand personnage :

- « De tous les mortels c'est le plus ennuyeux ;
- « Il l'était par nature, et les mathématiques
- « L'ont achevé. »

(*La Princesse Aurélie*).

L'opinion publique semble se plaire à jeter un peu de ridicule sur quelques-uns des mathématiciens les plus illustres, depuis Newton jusqu'à Sturm et Ampère : les noms de ces savants sont connus de tous, mais bien peu de personnes savent de quelles découvertes ils ont enrichi la science ; ce qui fait leur popularité, ce sont certains travers, certains manquements aux habitudes reçues, et principalement certaines distractions étranges que la légende leur attribue, en les multipliant et les grossissant à plaisir. Les esprits les plus cultivés eux-mêmes ne sont pas toujours exempts de préventions contre les mathématiques. Beaucoup de littérateurs, de tout ordre, sont intimement persuadés, et s'ils ne le disent pas, c'est par pure politesse, que pour se vouer à des études pareilles, il faut s'être reconnu incapable de sentir la beauté des œuvres d'imagination ; ils plaignent volontiers, dans leur for intérieur, les pauvres intelligences qui s'intéressent à des conceptions aussi abstraites : à leurs yeux, l'aptitude aux mathématiques est en quelque sorte un cachet d'infériorité. Il en est, je le sais, qui daignent parler de ces sciences avec égards et considération ; mais quelques mots d'éloges ne prouvent rien, et les mathématiciens doivent-ils être bien flattés, par exemple, de l'estime que Chateaubriand leur accorde, quand ils le voient, après avoir affirmé qu'il a toujours eu pour les mathématiques un penchant particulier, joint à des dispo-

sitions remarquables, écrire dans la même page, pour donner une preuve de son étonnante mémoire, cette phrase significative, qui en dit long sur sa compétence :

« J'apprenais *par cœur* mes tables de logarithmes ; c'est-à-dire qu'un nombre étant donné dans la *proportion* géométrique, je trouvais de mémoire son *exposant* dans la *proportion* arithmétique » ?

(*Mémoires d'outre-tombe.*)

Pour certains littérateurs même, le mépris ne suffit pas ; il s'y joint une véritable haine. Le poète des *Méditations* déclare sans détour que « le chiffre, c'est la mort de l'âme, la négation de toute pensée » ; en évoquant le souvenir de l'Empire, « époque de scepticisme et d'algèbre, où le chiffre seul était permis, protégé, honoré, payé », il impute aux mathématiques tous les excès qu'il reproche à ce régime détesté, et, laissant déborder son indignation, il parle avec horreur (le mot y est) de « tous ces hommes géométriques qui seuls avaient alors la parole, et qui croyaient avoir desséché pour toujours toute la partie morale, divine, mélodieuse de la pensée humaine. »

(LAMARTINE, *Des Destinées de la Poésie.*)

Ce sont, bien entendu, les mathématiques pures que l'on accable de ces dédains et de ces anathèmes : on n'a que de l'admiration, au contraire, et une admiration bien justifiée, à l'endroit de toutes les sciences qui, prenant pour base ou pour continuel point d'appui ces mêmes mathématiques pures, les appliquent à l'observation des phénomènes naturels, pour en faire jaillir les lois mystérieuses du monde physique et leurs conséquences les plus inattendues. Il serait même banal, en présence de cet accord unanime, de venir ici vanter soit les merveilles de la Mécanique, soit les conquêtes grandioses de la Physique et de l'Astronomie ;

mais il pourra peut-être sembler paradoxal de récuser la sentence portée par l'opinion générale contre la Géométrie et surtout contre l'Algèbre, et d'essayer de plaider leur cause : telle est pourtant la tâche que je dois accepter, sous peine d'être accusé de désertion.

C'est seulement de nos jours, Messieurs, que de semblables préjugés se sont élevés contre la science pure ; l'antiquité et même les temps modernes nous présentent, au contraire, une alliance constante de toutes les branches des connaissances humaines. « Que nul n'entre ici sans être géomètre », écrivait Platon sur la porte de son Académie, et, longtemps avant lui, les écoles pythagoriciennes regardaient l'étude des nombres et des figures comme une partie essentielle des études philosophiques. Dans des temps plus rapprochés de nous, les noms de Descartes, de Pascal et de Leibniz suffirent pour attester la continuation de cette alliance et en montrer l'admirable fécondité.

A l'âge heureux où l'enfant accepte, avec plus ou moins de curiosité ; mais avec soumission et sans prévention aucune, toutes les notions qu'il plaît à ses maîtres de lui inculquer, les premiers éléments du calcul et les premières définitions de la géométrie pénètrent dans son esprit tout aussi facilement, pour le moins, que les rudiments des langues, soit anciennes, soit modernes. Malheureusement ces premiers éléments ne sont pas encore de la science ; celle-ci ne peut apparaître que bien plus tard, alors que la faculté de raisonner a pris un essor suffisant, alors aussi que d'autres études, moins arides que celles du début, sont venues captiver le cœur et l'imagination. Ces études nouvelles mettent plus spécialement en jeu d'autres facultés de l'esprit, et quelquefois, phénomène assez singulier, la faculté de raisonner, celle précisément qui est le privilège exclusif de l'homme, est en même temps celle

dont l'exercice répugne le plus. On voit se manifester alors, même dans des intelligences bien douées, une profonde aversion pour les sciences exactes, avec une répulsion tout aussi grande, le plus souvent, mais que l'on osait moins avouer, il y a peu d'années encore, pour les spéculations de la métaphysique. Nous avons tous entendu quelques jeunes et enthousiastes adeptes de la littérature, et surtout de la poésie, proclamer l'incompatibilité du culte sacré des Muses avec le froid exercice du raisonnement, et, se calomniant généreusement eux-mêmes pour la plus grande gloire de leurs idoles, se déclarer incapables d'études scientifiques.

Il faut bien croire que de pareilles aberrations se sont rencontrées aussi dans l'Antiquité, et cela ferait comprendre la sévérité de Platon à l'égard des poètes, qu'il appelle les plus intraitables ennemis de la raison, et qu'il veut exclure de sa république.

En bonne justice, Messieurs, les sciences et les lettres doivent intervenir simultanément dans l'œuvre d'une éducation libérale, dont le but est, sans contredit, le développement général et harmonieux des diverses facultés de l'âme, dans leur subordination relative.

L'utilité des mathématiques considérées comme une gymnastique de l'esprit n'est contestée par personne. « C'est dans les mathématiques, en effet, que l'étudiant « se familiarise avec les exemples les plus parfaits de « conclusions exactes : il est forcé de fixer continuellement « son attention sur les conditions dont dépend l'irrésistibilité d'une démonstration, et dans les essais infructueux « ou imparfaits de démonstration faits par lui ou par d'autres, il a sous les yeux les exemples des sophismes les « plus naturels (Whewell). »

Mais ce n'est pas à ce titre seulement que les premières

notions de mathématiques ont leur place marquée dans l'enseignement classique, à côté des premières notions de littérature et de goût. Les sciences, en effet, même les plus abstraites, ont un genre de beauté qui leur est propre, et peuvent procurer à l'esprit humain des jouissances intimes et délicates, tout à fait comparables à celles que font naître les études littéraires. C'est ce qu'un illustre géomètre a fait ressortir très heureusement dans une page que je vous demande la permission de transcrire :

« Les choses qui font le charme de la vie, dit Maclaurin, « ont toutes pour fondement le sentiment de l'ordre et de « la proportion, et c'est là qu'est la source de toute beauté. « Notre intelligence a reçu du Créateur cette faculté parti- « culière de n'être sensible qu'aux choses où elle distingue « une harmonie naturelle, et d'éprouver une répugnance « instinctive pour toutes celles qui manquent de cette « proportion, quel que soit d'ailleurs leur degré d'import- « tance. D'où provient, par exemple, le charme de la « musique ? Est-ce des sons eux-mêmes ? Non, sans doute, « puisqu'ils ne font éprouver aucun plaisir quand on les « entend isolément. Ce qui captive en eux, ce qui émeut, « c'est leur succession habilement ménagée, c'est l'har- « monie qui résulte du rapport commensurable de leurs « vibrations concordantes. Il en est de même en littérature : « ce qui plaît dans tous les genres d'écrire, c'est, après la « vérité, un sage arrangement des idées, c'est l'ordre lumi- « neux, la méthode nette et facile avec laquelle l'auteur a « su les grouper et les exprimer. »

(MACLAURIN, *Géométrie organique.*)

Ce sont, Messieurs, ces rapports d'ordre, de proportion, d'harmonie qui peuvent donner du charme aux théories les plus abstraites, et nulle part ils ne se rencontrent au même degré que dans les sciences mathématiques.

Ces sciences présentent d'ailleurs un caractère particulier, qu'elles ne partagent avec aucune autre. Les vérités mathématiques sont les seules qui soient incontestables, parmi celles dont l'esprit humain a pu s'assurer par ses propres lumières : elles sont de tous les temps et de tous les lieux, et elles planent au-dessus de tous les intérêts ; elles sont en réalité d'ordre supérieur, et elles semblaient aux Anciens comme des émanations d'une essence suprême, si bien que Platon a pu, sans aucune inconvenance, regarder la contemplation sereine de ces vérités comme l'un des objets éternels de la pensée divine : *Αἰὲὶ ὁ Θεὸς γεωμετρῶει.* (Timée).

L'histoire rapporte que Pythagore, quand il eut découvert la relation si étonnante qui existe entre les trois côtés d'un triangle rectangle, émerveillé de la beauté du théorème, voulut témoigner, par le sacrifice d'une hécatombe, toute sa reconnaissance à la Divinité qui le lui avait inspiré. Bien des personnes, sans doute, trouveront exubérant un tel enthousiasme : mais il faut y voir, du moins, une preuve de l'intérêt passionné que les vérités mathématiques peuvent exciter. A ceux qui ne conçoivent pas quelle espèce d'attrait peuvent bien offrir de semblables études, on pourrait peut-être en donner quelque idée, en le comparant à celui qui s'attache, de l'aveu de tous, aux combinaisons d'une partie d'échecs ; la pratique de ce jeu savant, et de quelques autres analogues, exige en effet l'application continuelle d'une sorte de géométrie instinctive, assez semblable à celle que l'on nomme la *géométrie de position*.

Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'avoir poussé bien loin l'étude des mathématiques pour connaître par soi-même l'intérêt qu'elle peut présenter ; j'en appelle au souvenir de tous ceux qui ont essayé, seulement, de se familiariser avec les notions de Géométrie renfermées dans le cadre habituel

des humanités ; ils ne peuvent pas avoir oublié toute la satisfaction que leur a procurée la solution trouvée par eux, au prix de quelques efforts, de ces problèmes simples qui leur étaient proposés comme exercices.

Il faut, à la vérité, des études plus prolongées pour arriver à s'intéresser aux résultats de l'Algèbre, mais tous les candidats à nos grandes écoles scientifiques vous diront comment cette science, qu'ils trouvaient d'abord si peu attrayante, se révèle sous un tout autre aspect, quand ils la voient, sous le nom de Géométrie analytique, leur dévoiler les propriétés les plus cachées des courbes et des surfaces. On ne doit pas s'étonner, dès lors, qu'un mathématicien puisse trouver du charme, non seulement dans les spéculations élevées de la Géométrie, mais même dans les sciences de calcul : la pratique de celles-ci lui impose parfois, il est vrai, un labeur assez pénible, mais il a bien vite oublié un peu de fatigue quand il se trouve en présence de résultats remarquables ou de théories séduisantes, et surtout quand il lui arrive, à lui-même, de rencontrer des théorèmes inespérés, des formules élégantes, des méthodes neuves et originales, ou seulement une application heureuse des méthodes, des formules ou des théorèmes déjà connus. Dans tous les genres d'études, en effet, si l'on éprouve une satisfaction profonde, en méditant les chefs-d'œuvre des maîtres, à se sentir en communion avec ces hommes supérieurs, combien plus vive encore est celle que l'on ressent lorsque l'on parvient, à son tour, à produire quelque œuvre de valeur, si modeste soit elle !

Par un scrupule peut-être excessif, Messieurs, je m'abs tiens, non sans regret, mais pour rester entièrement fidèle à mon programme, de vous signaler ce caractère de beauté et de sublimité que tout le monde reconnaît aux enseignements de l'Astronomie. Sans doute l'intérêt vient ici de la grandeur même des problèmes soulevés, et les mathéma-

liques ne sont que l'instrument merveilleux qui sert à les résoudre ; seulement il ne faut pas oublier que c'est à elles seules que nous devons d'être enfin parvenus, après tant de siècles d'efforts inutiles, à connaître un peu l'admirable structure de l'univers et à pénétrer les secrets des mouvements qui s'y accomplissent. Mais les mathématiques pures revendiquent à bon droit, comme leur appartenant en propre, cette science, née de l'Astronomie, qui, sous le nom de Mécanique céleste, a été depuis Newton l'objet constant des méditations des plus grands géomètres, et pour le développement de laquelle ont été réalisés presque tous les progrès de l'Analyse moderne. Prenant pour point de départ le principe de la gravitation universelle, et s'appuyant uniquement sur les lois générales de la Mécanique, cette science parvient à tracer à chacun des astres sa route à travers les espaces célestes ; elle embrasse dans ses formules l'ensemble du système solaire et ses variations successives ; elle peut remonter aux divers états de ce système dans les temps les plus reculés, et prédire tous ceux qu'amènera la suite des siècles ; elle a même su, entre les mains de Leverrier, devancer l'observation et indiquer aux astronomes la position d'une planète, inconnue jusque-là, et dont quelques-uns à peine soupçonnaient vaguement l'existence. La Mécanique céleste, par la grandeur de son objet, par l'importance de ses résultats, et enfin par la perfection de ses méthodes, est universellement considérée comme la plus glorieuse conquête de l'esprit humain.

Laissez-moi vous rappeler, Messieurs, pour l'honneur de notre pays, que cette science est éminemment une œuvre française. A la vérité, c'est Euler, un illustre géomètre cosmopolite, qui montra le premier comment l'analyse infinitésimale peut arriver à déterminer les inégalités des mouvements planétaires ; mais presque à la même époque, d'Alembert soumettait au calcul les phénomènes de la pré-

cession des équinoxes et de la nutation de l'axe terrestre, et Clairaut donnait une solution du célèbre Problème des trois corps, pour l'appliquer à la recherche des inégalités si nombreuses que présente le mouvement de la lune. Tous ces premiers essais n'étaient encore que des ébauches ; les méthodes proposées pour la solution des questions que soulève la théorie du système du monde étaient difficiles, incomplètes et sans liaison entre elles : il appartenait à Laplace de les coordonner, de les perfectionner et surtout de les remplacer par d'autres plus simples, plus élégantes et plus générales, sur lesquelles repose, depuis un siècle, l'édifice principal de la Science.

A côté de la Mécanique céleste, il serait injuste de ne pas citer une autre science de calcul, qui pourrait s'appeler la Mécanique terrestre, et que l'on désigne sous le nom de Physique mathématique ou Physique moléculaire.

Cette science, qui date seulement du commencement de ce siècle, a, elle aussi, une origine essentiellement française, dans les diverses branches qui constituent son vaste domaine. C'est ainsi, par exemple, que les premiers travaux sur l'élasticité des corps solides sont dus à Navier, Lamé, Clapeyron, Poisson, Cauchy, et que la *théorie analytique de la chaleur* a été étudiée d'abord par Fourier, Laplace, Poisson, Lamé, Duhamel.

Il s'en faut de beaucoup, à la vérité, que la Physique mathématique soit arrivée au degré de perfection relative que possède la Mécanique céleste : mais, dès à présent, néanmoins, certaines de ses parties reposent uniquement sur des principes et des lois incontestables, et de jour en jour elle parvient à s'affranchir des idées préconçues et des hypothèses qu'elle avait dû faire d'abord sur les lois naturelles. Son état actuel d'imperfection est d'ailleurs un aiguillon de plus pour les chercheurs : il reste tant à découvrir que leurs efforts ont toutes chances de ne pas être

infructueux, à la condition, toutefois, d'être soutenus par les ressources continuellement croissantes de l'Analyse; pour cette science, en effet, comme pour la Mécanique céleste, les progrès ultérieurs dépendent peut-être exclusivement de ceux du Calcul intégral.

La Physique mathématique, lorsqu'elle sera entièrement construite sur des bases purement rationnelles, sera par excellence la science de l'Ingénieur : à elle reviendra, en particulier, l'étude et la comparaison des moteurs, des machines, des constructions de toute sorte. Mais en attendant, pour répondre aux besoins incessants des arts industriels, d'habiles praticiens ont édifié des sciences provisoires, reposant sur des principes un peu douteux, sur des hypothèses gratuites ou commodes, sur des formules empiriques. Le règne de ces sciences d'attente ne doit être que passager, mais en présence des résultats si étonnants qu'elles peuvent fournir à la pratique industrielle, il n'est pas besoin, et moins que jamais au lendemain de l'Exposition universelle, de venir en signaler la haute importance et en célébrer les merveilles.

Il ne faut pas croire, Messieurs, que si la Mécanique céleste et la Physique moléculaire peuvent passionner un mathématicien, cela tienne uniquement, ni même principalement, aux résultats et aux conséquences dont elles sont susceptibles; c'est dans la science pure et désintéressée que réside pour lui le charme essentiel, et les autres branches des mathématiques, celles même qui sont le plus éloignées de toute application, peuvent éveiller au même degré sa curiosité, lui inspirer la même ardeur de recherches, et lui procurer les mêmes jouissances.

Les premiers éléments des mathématiques pures sont loin, tout le monde le sait, d'offrir aux débutants un aussi puissant intérêt leur allure sévère heurte au premier abord certains esprits, et il faut alors, pour se résigner à en

entreprendre l'étude, quelques efforts de volonté et le désir de ne pas rester privé de toute culture scientifique sérieuse. Cette dernière considération doit peser d'un grand poids dans l'esprit de l'étudiant : tandis, en effet, qu'il suffit d'être un peu frotté de littérature pour pouvoir émettre, sur la plupart des questions littéraires, un avis plus ou moins valable, mais qui n'est pas nécessairement insignifiant, combien y a-t-il, au contraire, de questions scientifiques, en dehors de celles qui relèvent uniquement de l'observation, sur lesquelles le littérateur le plus clairvoyant, s'il n'est que littérateur, puisse se former une opinion quelconque ? C'est, bien certainement, cette absolue incompétence de quiconque n'y est pas initié, qui inspire à beaucoup de personnes une répulsion instinctive pour les mathématiques, et une tendance à regarder comme des êtres à part ceux qui les cultivent. Assurément tous les hommes ne sont pas appelés à devenir des mathématiciens ; là, comme partout, il faut, pour atteindre la hauteur de l'art, avoir

« senti du Ciel l'influence secrète » ;

mais, croyez-le bien, les plus heureuses facultés naturelles ne se développent que par un travail opiniâtre, et, même alors qu'elles ont acquis toute leur puissance, si les découvertes du savant jaillissent quelquefois par une sorte d'inspiration, ces découvertes sont bien plus souvent encore le fruit de longues recherches et surtout de cette *méditation intense qui brise le front*, suivant l'expression de Jacobi, l'un des plus grands mathématiciens de ce siècle. Écoutez l'illustre Képler racontant, avec une satisfaction bien légitime, comment il est parvenu, après dix-sept ans de travaux incessants, à découvrir la troisième de ces lois admirables qui portent maintenant son nom :

« Après avoir trouvé, dit-il, les vraies dimensions des
« orbites par les observations de Tycho-Brahé et par l'effort
« continu d'un long travail, enfin j'ai découvert la pro-
« portion des temps périodiques à l'étendue de ces orbites.
« Et si vous voulez en savoir la date précise, c'est le 8 mars
« de cette année 1618 que cette loi a été d'abord conçue
« dans mon esprit; maladroitement essayée par quelques
« calculs, partant rejetée comme fausse, elle s'est de nou-
« veau présentée à moi le 15 mai avec une plus grande
« énergie, et cette fois elle a fini par surmonter les ténèbres
« de mon intelligence; mais elle est si pleinement con-
« firmée par mon travail de dix-sept ans sur les observations
« de Tycho-Brahé, et par mes propres méditations parfai-
« tement concordantes, que d'abord je croyais rêver et
« faire quelque pétition de principe. »

Pour arriver à de si magnifiques résultats, le travail et la patience ne sauraient suffire : il faut une étincelle de génie. Mais il n'en faut pas pour arriver à débrouiller les premières difficultés des mathématiques; une intelligence même ordinaire y parviendra toujours; le secret du succès réside uniquement ici dans la volonté et la persévérance. *Travaillez, prenez de la peine*, dirons-nous avec le fabuliste aux jeunes gens que rebutent les premiers obstacles, et nous ajouterons avec un autre de leurs poètes favoris :

..... Labor omnia vincit
Improbis.

Et qui sait si, parmi les dédaigneux qui croiraient déroger en nouant avec les mathématiques des relations même passagères, il n'en est pas que la nature avait, à leur insu, assez heureusement doués pour y tenir un rang des plus honorables?

Je ne sache pas, d'ailleurs, que personne ait jamais

regretté de s'y être un peu initié. S'il a fallu pour cela quelques efforts, on aime à se souvenir des difficultés vaincues,

..... Et hæc olim meminisse juvabit ;

aussi toutes les accusations dont cette science est l'objet émanent uniquement d'hommes qui y sont restés complètement étrangers.

Entendons-nous, cependant, Messieurs ; il y a quelques reproches fondés que l'on adresse aux mathématiques, mais ils visent seulement l'abus qu'on en peut faire.

A la fin du siècle dernier, on a vu, par une étrange erreur que peut seule faire comprendre la fièvre de rénovation universelle particulière à cette époque troublée, quelques géomètres éminents, Monge et Condorcet en particulier, pousser l'exagération de leur enthousiasme pour les mathématiques jusqu'à en proposer l'emploi à peu près exclusif comme moyen de culture intellectuelle, et à vouloir en faire la base de l'éducation nationale. Si un tel système avait prévalu, le régime politique où il aurait été appliqué aurait certes mérité toutes les malédictions que Lamartine, voyant par les yeux de son imagination poétique, adresse assez injustement au régime impérial ; mais le sentiment public a fait justice d'une semblable proposition. Il faut bien se garder, en effet, de recommander à personne, et surtout aux jeunes gens, une étude trop exclusive des mathématiques. Il n'est pas bon que dans l'homme l'entendement fonctionne seul, surtout quand il est dirigé dans un sens spécial, et le développement disproportionné d'une faculté aux dépens des autres amènerait nécessairement de fâcheuses conséquences. Habitué à n'employer que le raisonnement mathématique, l'esprit deviendrait moins sensible aux autres moyens de démonstration, et bientôt,

oubliant qu'il existe différentes sortes d'évidence, il en viendrait, ou bien à regarder comme mal établies les conclusions auxquelles on parvient dans les questions de philosophie, de morale et de religion et même dans les sciences physiques et naturelles, ou bien à vouloir établir là aussi, pour en faire la base de ses arguments, des principes d'une espèce que ces matières ne comportent pas. Un illustre philosophe de l'école écossaise, très versé lui-même dans les sciences mathématiques, Dugald Stewart, a observé chez certains mathématiciens, lorsqu'ils raisonnent sur des sujets étrangers à leurs études habituelles, un penchant particulier à se prévaloir de principes sanctionnés par des noms qui font autorité, et à éviter toute discussion portant sur les vérités fondamentales ou nécessitant une analyse rigoureuse de leurs idées.

On ne doit pas s'étonner de rencontrer de semblables tendances chez un géomètre qui, s'adonnant sans partage à ses recherches favorites, se sera insensiblement déshabitué de l'observation, soit des faits intimes, soit des phénomènes extérieurs; il ne peut, en effet, suivant la remarque d'Aristote, en tant que géomètre, discuter même ses propres principes, toute discussion de ce genre appartenant essentiellement au domaine de la philosophie.

Il n'est pas jusqu'aux relations sociales elles-mêmes où ne puisse se faire sentir l'influence funeste d'un usage immodéré des mathématiques, à cause de cette espèce de rigidité glacée qu'il introduit peu à peu dans la vie intellectuelle. On a souvent reproché aux mathématiciens une certaine exclusivité d'idées, un rigorisme inflexible appliqué même aux questions usuelles, et jusqu'à un manque de tact pratique; « ils sont insupportables, dit Franklin, par leur esprit pointilleux et ergoteur ».

Enfin, on ne peut pas nier non plus que la culture acharnée des mathématiques n'ait pour effet habituel, au moins

dans une certaine mesure, de dessécher l'esprit et de stériliser l'imagination ; et, en vérité, il serait à souhaiter, par ce motif, que l'on pût en imposer, pour un temps, la salutaire obligation à certains hommes de lettres, chez qui la folle du logis se donne trop libre carrière.

Dans l'éducation classique, il est fait une juste part à chacun des principaux genres d'études que peuvent aborder de jeunes esprits : si les exercices littéraires de tout ordre ont pour but et pour résultat le développement de la mémoire et de l'imagination, l'étude des sciences exactes vient sagement modérer ce qu'il pourrait y avoir d'excessif dans cette floraison, et tend à établir entre les diverses facultés cet heureux équilibre, si désirable, qui caractérise les intelligences d'élite.

Quand, plus tard, chacun a suivi sa voie préférée, il importe moins sans doute, mais il importe encore de ne pas se borner à la suivre aveuglément et obstinément sans jeter un coup d'œil sur les routes voisines. On doit savoir s'arracher quelquefois aux exigences jalouses de ses études privilégiées : s'il est regrettable de voir des esprits distingués rester indifférents, par système, à ceux des progrès des sciences qui n'attirent pas tous les regards, il ne l'est pas moins de rencontrer des savants insensibles à toutes les productions littéraires et artistiques. En toute chose il faut un juste tempérament ; Horace l'a dit en fort bons termes, sinon en fort beaux vers :

« Est modus in rebus : sunt certi denique fines

« Quos ultra citraque nequit consistere rectum. »

Il est plus facile, je le sais trop bien, de formuler des conseils pleins de sagesse et d'énoncer des préceptes excellents, que d'y conformer scrupuleusement sa propre conduite : c'est ainsi que l'on voit beaucoup d'hommes de science, séduits par l'étendue immense du champ sur lequel ils se sont

engagés, et désireux de l'explorer, au moins dans les parties qui leur sont accessibles, s'y attarder avec complaisance, et négliger un peu de visiter les autres régions du domaine commun. *Ars longa, vita brevis*, a dit un ancien, et cette observation est aussi leur excuse; mais ils pourraient bien regretter quelque jour leur imprévoyance. Pour moi, en particulier, Messieurs, dans la circonstance présente, je comprends mieux que jamais tout le prix qu'il faut attacher à l'art de bien dire: avec des habitudes plus littéraires, j'eusse mieux fait ressortir le côté intéressant des mathématiques; j'eusse plaidé leur cause avec plus d'éloquence et d'éclat, avec plus de succès peut-être, car bien souvent on se laisse séduire par la parure de la vérité non moins que par la vérité elle-même. Puissé-je, au moins, pour ne pas donner par mon exemple un semblant de raison aux détracteurs de ces sciences, avoir réussi à me dégager suffisamment de cette atmosphère d'ennui qu'elles ont la réputation d'entraîner partout avec elles!



RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT L'ANNÉE 1889.

Par M. TH. BARROIS, Secrétaire-Général.

MESSIEURS,

L'année dernière, au cours d'une intéressante communication sur « la finance d'un bourgeois de Lille au XVII^e siècle », notre sympathique vice-président, M. HOUZÉ DE L'AULNOIT, faisait ressortir devant la Société tout l'intérêt que présentait l'ancien usage des *Livres de raison* ; on appelait ainsi une sorte de mémorial, dans lequel les nobles et les bourgeois de l'époque avaient coutume de noter soigneusement non seulement leurs recettes et leurs dépenses, mais encore toutes les actions importantes de leur vie. A ce sujet, notre collègue rappelait un paragraphe de Montaigne que je vous demande la permission de citer avec sa tournure naïve et pleine de bon sens : « En la police œconomique, mon père avait cet ordre que je sais louer, mais nullement ensuyvre : c'est qu'outre le registre des négoce, du ménage, où se logent les menus comptes, paiements, marchés qui ne requièrent la main du notaire, lequel registre un receveur a en charge, il ordonnait à celuy de ses gens qui lui servait à écrire, un papier-journal,

5.

à insérer toutes les survenances de quelque remarque, et jour par jour les mémoires de l'histoire de sa maison : très plaisante à voir quand le temps commence à en effacer la souvenance, et très à propos pour nous oster souvent de peine ; quand fut entamée telle besogne, quand achevée...., nos voyages, nos absences, nos mariages, morts, etc..., etc..., usage ancien que je trouve bon à rafraichir, chacun en sa chacunière, et me trouve un sot d'y avoir failli. »

Profitant de l'expérience de ses devanciers et pensant que, si cette sorte d'examen de conscience est utile aux individus, elle ne l'est pas moins aux associations, la Société des Sciences de Lille s'est toujours imposé la stricte obligation de tenir à jour son *Livre de raison*. C'est ainsi que tous les ans elle confie à son secrétaire-général la mission de vous rendre compte des « Mémoires de l'histoire de la maison », suivant la pittoresque expression du vieux philosophe. Je commence donc l'exposé de notre bilan.

M. GOSSELET nous a lu un important travail sur la théorie des causes actuelles en géologie ; c'est un chapitre du livre qu'il écrit en ce moment sur le rôle joué dans la géologie moderne par son maître, Constant Prévost.

M. FOLET a clos la première série de ses communications sur le répertoire de la dernière survivante des *chambres de rhétorique*, découverte par lui à Linselles, à quelques lieues de Lille, en analysant l'un de ces drames qui, dérivant directement des mystères des XIV^e et XV^e siècles, a primordialement une origine hindoue. La légende de S^t Josaphat, si populaire au moyen-âge, n'est, en effet, que la transposition dans la gamme chrétienne de la vie du Bouddha Çakya-Mouni, telle que l'a racontée deux mille ans avant

notre ère le Lalita-Vistara, l'un des principaux livres sacrés de la littérature bouddhique.

Continuant la série de ses recherches météorologiques, M. DAMIEN nous a donné le résumé des observations pluviométriques faites dans le département du Nord pendant l'année 1888.

Le même auteur nous a également entretenu, à diverses reprises, de l'organisation du service de la météorologie dans le département du Nord; à propos d'un travail considérable « sur la météorologie à Lille depuis 1757 », il a fait ressortir tout l'intérêt des observations météorologiques pour l'étude du climat de notre pays, et les services rendus par M. Schmeltz, secrétaire-adjoint de la Commission météorologique du Nord, qui a réuni, dans un travail très complet, toutes les observations faites à Lille depuis le milieu du siècle dernier.

Les communications faites par les membres de la section scientifique ont été peu nombreuses, on le voit; il faudrait, toutefois, bien se garder d'en conclure que l'activité de nos confrères s'est ralentie. De nombreux travaux remarquables à plus d'un titre et relatifs à toutes les branches de la science, médecine, histoire naturelle, physique et chimie, ont été publiés dans divers recueils spéciaux, et font le plus grand honneur à notre centre scientifique lillois.

Tout ce qui se rattache à l'évolution intellectuelle, artistique et scientifique de notre vieille Flandre française est toujours accueilli par la Société avec la plus grande faveur. Cette année-ci, comme les précédentes, ceux de nos confrères qui se sont voués, avec un zèle qu'on ne saurait trop louer, à la reconstitution de notre histoire locale, n'ont pas failli à leur tâche.

En tête, il faut citer M^{sr} DEHAISNES, qui, au cours de plusieurs séances, a donné communication à la Société d'un travail de longue haleine sur les volets du retable de Saint-Bertin, à Saint-Omer, aujourd'hui conservés, en partie à La Haye, dans le palais du Prince royal de Hollande, en partie à Londres, au musée de South-Kensington.

M^{sr} Dehaisnes est allé plusieurs fois à La Haye pour y étudier les dix pages de peinture dans lesquelles a été rappelée la vie de saint Bertin. Il a décrit avec le plus grand soin ces dix compositions que la plupart des écrivains ont, depuis plus d'un siècle, attribuées à Memling et qui méritent d'être classées, comme le dit un éminent critique d'art, M. de Laborde, au nombre des merveilles de la peinture.

Grâce aux recherches les plus minutieuses, les plus longues et les plus opiniâtres faites à Lille, à Douai et à Amiens, M^{sr} Dehaisnes est enfin parvenu à répondre d'une manière précise à plusieurs des questions que l'érudition moderne s'était posée au sujet du retable de Saint-Bertin et à reconstituer, dans son ensemble et dans ses détails, le retable en or et en argent du maître-autel de ladite église que recouvraient les volets de La Haye et de Londres. Des découvertes dans les archives lui ont permis de retrouver la date précise du travail, ainsi que le prix exact qu'il a coûté et de faire connaître les noms de ceux qui en sont très probablement les auteurs : les orfèvres Hans et Gilles Steclin d'une part, et le peintre valenciennois Simon Marmion, de l'autre.

Ces recherches ont été précieuses à plus d'un titre ; elles ont fourni à M^{sr} Dehaisnes d'importants documents qui lui ont permis de communiquer à la Société la première partie d'une future publication sur la vie et les œuvres de Simon Marmion, le peintre valenciennois dont il vient d'être parlé

Enfin notre éminent confrère, chercheur infatigable, a fait cette année un voyage en Allemagne, à l'effet d'y étudier un tableau de Jean Bellegambe, sur qui il vient de publier un remarquable travail dont le résumé nous avait été lu l'année dernière.

M^{er} Dehaisnes a décrit de façon détaillée l'œuvre de Bellegambe que possède le musée de Berlin et, dans une causerie pleine d'intérêt, il a fait part à la Société des impressions artistiques qu'il avait ressenties au cours de ses visites dans les musées de Berlin, de Dresde, de Nuremberg, de Darmstadt, de Francfort, etc.

Notre vieille cité n'a pas d'historiographe plus dévoué et plus infatigable que M. QUARRÉ-REYBOURBON; c'est de l'ancien Colysée de Lille que nous a entretenu cette année notre confrère. Cette communication a été motivée par la reproduction d'un document de son intéressante collection lilloise, donnant une description détaillée de ce monument à l'époque de son inauguration, et présentant une image exacte de ce qu'était la société française à la veille de 1789.

M. Quarré-Reybourbon nous a fait connaître également le résultat des recherches entreprises par lui pour reconstituer l'histoire de ce lieu de plaisance; il a montré, en terminant, trois aquarelles d'après l'architecte François Verly, ainsi que quatre photographies tirées par notre habile confrère M. Delphin Petit et représentant les restes actuels du Colysée.

C'est également un point d'histoire locale qu'a mis en relief M. OZENFANT, en nous entretenant de ce qui reste du Palais de Rihour, érigé jadis sur l'emplacement de l'Hôtel de Ville actuel. Les arcatures et les graffitti de la

salle du Conclave ont été principalement l'objet de cette étude, dont l'intérêt est encore rehaussé par les nombreuses photographies que notre confrère a présentées à la Société et qui sont l'œuvre de M. le D^r Pierre Bernard.

En mettant en ordre certains papiers de famille, M. Houzé de L'Aulnoit a retrouvé toute une série de documents, dont plusieurs fort intéressants, qui lui ont permis de reconstituer en détail l'ascension aérostatique que fit le célèbre Blanchard à Douai, en avril 1786.

M. Houzé de Granchamp venait de quitter ses fonctions au Magistrat de Douai, lorsque, passionné comme tous les érudits de cette époque, pour les découvertes nouvelles, il se mit à la tête d'une entreprise qui tendait à donner à la ville de Douai le spectacle d'une ascension aérostatique. Parmi les plus célèbres aéronautes, on citait alors *Blanchard* qui avait, le 5 janvier 1785, accompli un acte de hardiesse ou plutôt de témérité extraordinaire, en traversant, avec un anglais, le docteur Jefferies, la Manche, de Douvres à Calais.

Ce fut à lui que M. Houzé de Granchamp s'adressa. Il lui offrit son concours pour recueillir de nombreuses souscriptions, de façon à couvrir les dépenses de l'ascension et en outre, un logement dans son hôtel, rue des Foulons.

M. Blanchard accepta et l'expérience fut fixée, d'accord avec le Magistrat de Douai, au 25 mars 1786.

Déjà, la ville de Lille, avait joui, le 26 août 1785, de ce curieux spectacle, et le succès de cette opération avait vivement surexcité la curiosité publique. Aussi Blanchard, dans un langage quelque peu prétentieux, semblait-il accorder une faveur à la ville de Douai, en consentant à se rendre dans ses murs.

Plusieurs villes, dit-il dans son prospectus, ayant demandé à M. Blanchard une expérience aérostatique, à

l'instar de celle de Lille, il a choisi Douay, situé à peu près dans leur centre, pour le lieu de son ascension, etc. » Le prix du billet d'entrée fut fixé à six livres, et le public était prévenu que des listes de souscription étaient déposées chez M. Houzé de Granchamp.

Le Parlement, l'armée, la noblesse, la bourgeoisie, tout le monde voulut s'inscrire et la recette s'éleva à 3,400 livres, somme très considérable pour le temps. Le Magistrat de Douai avait pris cent billets à six livres.

Le 25 mars, une tempête de pluie et de vent empêcha l'aéronaute de monter dans son ballon et l'ascension fut remise au lendemain, mais sans plus de succès, la bourrasque ayant continué. Enfin, après trois semaines de péripéties et d'émotions, la population douaisienne put assister au spectacle merveilleux si longtemps attendu.

Le 16 avril 1786, vers trois heures de l'après-midi, Blanchard s'éleva dans les airs et, le lendemain, la poste apporta deux lettres qu'il avait, dans l'espace, jetées du haut de son aérostat : l'une pour les magistrats de Douai, et l'autre pour M. Houzé de Granchamp. Ces deux témoins de la dix-septième ascension de Blanchard sont assez curieux pour en conserver la mémoire. La première lettre était ainsi conçue :

« A Messieurs les magistrats de la ville de Douai,

» Messieurs,

» Vous m'avez sauvé la vie, Messieurs, en vous opposant le 28 mars à mon départ. Si par cette expérience, j'ai eu le bonheur de vous plaire aujourd'hui, je suis bien indemnisé des revers que le mauvais temps m'a fait éprouver.

» Je suis avec respect, Messieurs, votre... etc.

» BLANCHARD.

» En l'air, ce 18 avril 1786. »

Au dos de cette lettre on lisait :

« La personne qui trouvera la présente, est priée, de la part de M. Blanchard, de la mettre aussitôt à la poste. »

Et celui qui l'a ramassée, écrivit de sa main :

« Trouvée à Saint-Amand en Artois, distance de cinq heures d'Arras, par le sieur Lepez, fermier audit lieu, à trois heures précises du soir, après avoir vu passer le ballon. — Ce 18 avril. »

L'autre lettre portait cette suscription :

« A M. Houzé de Granchamp à Douai ;

et à l'intérieur, ces mots :

« Je suis aussy bien portant que mon ballon m'emporte bien ; je tiens, ce me semble, la route de Doullens. Je vous souhaite bien le bonsoir, et suis votre amy, sur la terre, comme sur la mer et dans les airs.

» *Totus ego sum tuus.* »

» BLANCHARD.

» Dans les plaines éthérées, ce 18 avril 1786. »

Cette lettre fut trouvée par la même personne que la première et également jetée à la poste.

Nous ajouterons que M. Houzé de l'Aulnoit, cousin germain de M. de Granchamp, prit également une part active à cette expérience, puisqu'il rédigea un procès-verbal de la tentative infructueuse du 26 mars, qu'un grand nombre d'assistants, en tête M. de Polinchove, premier président du Parlement, signa, avec les deux cousins et les autres spectateurs.

Rappelons pour mémoire que Blanchard, après avoir amassé une fortune considérable, mourut en 1809 en proie à la plus profonde misère. Sa femme suivit la même carrière que lui. Elle avait réussi à relever sa situation lorsqu'elle périt tragiquement, le 6 juillet 1819 ; parti de Tivoli, le ballon qui la portait s'enflamma dans les airs et la malheureuse aéronaute tomba sur le toit d'une maison de la rue de Provence où on la retrouva inanimée.

Toujours dans le domaine de l'histoire des Flandres, nous

avons entendu la consciencieuse étude de M. FINOT « *Sur les Comptes de l'hôtel de la comtesse de Bar, Yolande de Cassel.* » Après avoir tracé une biographie sommaire de cette princesse et essayé de déterminer les traits caractéristiques de son rôle politique, notre confrère recherche quelle était l'organisation de son hôtel. Ce dernier comprenait, à l'instar de la cour de France, les six offices de la cuisine, de la paneterie, de la bouteillerie, de la chambre, de la fourrière et de la maréchaussée. L'analyse des comptes de ces offices a permis à M. Finot de constater quel était le *Train de maison d'une grande dame au quatorzième siècle* et de pénétrer pour ainsi dire dans la vie intime de la comtesse de Bar. Il la suit dans ses voyages ou pèlerinages en Flandre, dans le Barrois, à Paris, à Boulogne-sur-Mer. Il assiste à ses repas, à ses chasses dans l'Argonne ou dans la forêt de Nieppe, à ses exercices de piété ainsi qu'à ses occupations et distractions diverses dans le château de La Motte-au-Bois, où Yolande termine sa vie agitée au milieu de ses petits-enfants Jeanne, Henri et Charles de Bar. La malheureuse comtesse s'était, en effet, trouvée aux prises avec de grandes difficultés financières, obligée de mettre ses bijoux en gage, et de servir à des Lombards de Bruges des intérêts usuraires au taux de 50 pour cent : elle fut même incarcérée à Tournai sur la plainte d'un créancier.

Grâce à ces comptes enfin, M. Finot a pu faire connaître certaines particularités sur les sacres des rois Jean le Bon et Charles V, ainsi que sur le projet de descente en Angleterre préparé par Charles VI.

— Rappelons pour terminer que M. HENRY, nommé professeur à la Sorbonne, a bien voulu lire à la Société sa leçon d'ouverture, dans laquelle, en termes émus, il a retracé l'œuvre d'Abel Bergaigne, si prématurément enlevé à la science..

Un certain nombre de travaux, publiés en dehors de nos mémoires ont, en outre, été offerts à la Société par les membres titulaires dont les noms suivent :

MM. RENOARD et MOY : *Les institutions ouvrières et sociales du département du Nord.*

Ce travail envoyé à l'Exposition universelle de 1889 par la Commission de l'Économie sociale, constituée à Lille, a valu à nos collègues la grande médaille d'or.

GOSSELET : *L'Ardenne.*

Les gîtes de phosphate de chaux du Nord de la France.

AUGUSTE SCRIVE : *Rapport du Comité de patronage des jeunes libérés du département du Nord pour 1888.*

ALBERT CAZENEUVE : *Les entreprises agricoles et la participation du personnel aux bénéfices.*

H. VERLY : *La ville en feu.*

— *Van Brabant et C^{ie}. — Toiles et sarraux.*

La première partie de ma tâche est accomplie, Messieurs, mais pour que notre *Livre de raison* soit complet, il me reste encore à vous faire part des mutations et des morts survenues, durant cette année, dans le personnel de notre Société, ainsi que des distinctions dont plusieurs de nos confrères ont été l'objet.

Quatre nouveaux titulaires ont été nommés au cours du présent exercice. C'est d'abord M. le professeur DEMARTRES, doyen de la Faculté des Sciences, mathématicien des plus distingués, que l'obtention du grand Prix Kuhlmann désignait tout naturellement à nos suffrages.

C'est ensuite M. DRUMEL, le savant doyen de la Faculté de Droit, que la Société a tenu à honneur de compter au

nombre de ses membres, heureuse d'affirmer à nouveau ses sympathies pour nos nouvelles Facultés.

Enfin, fidèle à son titre de Société des Arts, notre Compagnie s'est adjoint M. MOURCOU, l'habile architecte dont tous les lillois connaissent les œuvres, et M. Paul MARTIN, le virtuose de talent, le fondateur des Concerts-populaires qu'il dirige, depuis treize ans, avec une activité et un dévouement que nul obstacle n'a su rebuter.

Une seule mutation est à signaler, celle de M. HENRY, nommé Professeur à la Sorbonne. Quelque regret que nous éprouvions du départ de notre excellent confrère, nous devons, avant tout, nous réjouir de le voir arriver à cette situation tant enviée; nul plus que M. Henry n'était, d'ailleurs, digne de prendre la place d'Abel Bergaigne, et ce maître, avant de mourir, l'avait bien souvent désigné comme son successeur.

Si la mort s'est montrée relativement clémente quant au nombre des victimes qu'elle a fait dans nos rangs, elle nous a frappé néanmoins dans nos plus chères et dans nos plus glorieuses affections. Il y a quelques mois à peine, la Société recevait du général FAIDHERBE, grand-chancelier de la Légion d'Honneur, un volumineux travail sur « Le Sénégal — La France dans l'Afrique occidentale ». C'était l'effort suprême de cette indomptable nature, qui sut conserver intacte son énergie au milieu de toutes les douleurs, de toutes les épreuves, et dont la dernière pensée fut encore pour cette patrie qu'il avait tant aimée et au développement colonial de laquelle il avait consacré sa vie. Membre associé de notre Société, Faidherbe avait publié dans nos Mémoires la plupart de ses travaux sur *les inscriptions numidiques*, sur *l'épigraphie phénicienne*, sur *les nouvelles-inscriptions numidiques de Sidi-Arrath*, etc...

Nous avons donc quelque droit à nous enorgueillir de sa gloire, et c'est tout à la fois comme confrère, comme lillois et comme français que nous venons rendre aujourd'hui un dernier et pieux hommage à la mémoire du savant infatigable, du soldat vaillant et fort en qui se résumèrent pendant un instant les aspirations de la France et qui, durant la sombre série de cataclysmes de l'année terrible, réussit à faire briller dans les cœurs une lueur d'espoir, trop tôt éteinte hélas !

Nous avons eu également à déplorer la perte de M. DELE-TOMBE, membre correspondant depuis 1862.

Mais laissons ces souvenirs douloureux... J'ai gardé pour clore ce long rapport la partie la plus agréable de ma tâche, celle qui a pour but de vous faire connaître les distinctions honorifiques obtenues par nos différents confrères.

M. FAUCHER a reçu la rosette d'officier de la Légion d'Honneur, distinction bien méritée, à laquelle ont applaudi tous ceux qui connaissent le dévoué directeur des poudres et salpêtres.

Notre nouveau confrère, M. DRUMEL, doyen de la Faculté de droit, membre depuis longtemps déjà du Conseil supérieur de l'Instruction publique, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur, ainsi que M. Charles BARROIS dont la nomination, publiée le matin même de notre dernière séance annuelle, avait été mentionnée dans le rapport général sans pouvoir toutefois figurer au compte-rendu imprimé.

Les palmes d'officier de l'Instruction publique ont été décernées à MM. Louis HALLEZ, Paul HALLEZ, L. DANIEL et KOLB.

M. GRUSON, ingénieur en chef du département, que ses

déliçates fonctions mettent constamment en rapport avec nos voisins de Belgique, a reçu la rosette d'officier de l'ordre de Léopold. La croix de chevalier du même ordre a été solennellement remise à notre éminent maître, M. GOSSELET, pour les nombreux et importants travaux qu'il a publiés sur la géologie de la Belgique et en particulier pour sa précieuse monographie de l'Ardenne.

Le rapporteur, enfin, a reçu la commanderie du Christ de Portugal, pour ses travaux sur la faune des Açores.

Ici se clot notre *Livre de raison* pour l'année courante.

Je me suis borné à exposer devant vous, aussi simplement et aussi consciencieusement que possible « l'histoire de la maison » ; mais la sphère d'action de notre Société ne s'arrête point à ces limites trop étroites, son influence se fait aussi sentir dans les nombreux concours qu'elle ouvre tous les ans, ainsi que dans les récompenses qu'elle accorde, non seulement aux travailleurs intellectuels, mais encore aux simples ouvriers, aux serviteurs de la famille et de l'industrie. C'est là un des plus beaux rôles de la Société des Sciences, et les rapporteurs, auxquels je laisse la parole, vous prouveront, je l'espère, qu'elle s'est efforcée de le remplir dans la mesure de ses moyens.

RAPPORT
SUR LES
FONDATIONS KUHLMANN ET PINGRENON
ET SUR
LES PRIX DIVERS (SECTION DES SCIENCES)

par M. le docteur WANNEBROUCQ.

MESSIEURS,

Notre Compagnie s'est constamment efforcée de servir la science dans une large mesure, et cette année comme les précédentes elle pense n'avoir point failli à sa tâche.

Elle ne borne pas son rôle, en effet, à fournir à chacun de ses membres l'occasion d'entretenir ses collègues de ses travaux de prédilection, et à vulgariser par des publications régulières des connaissances acquises ou des découvertes récentes. Elle contribue encore au progrès scientifique en proposant aux chercheurs des récompenses honorables bien propres à stimuler leur zèle.

Quelques-unes de ces récompenses ont une assez haute valeur intrinsèque qui les rend doublement précieuses; d'autres sont bien modestes et aucune vision d'opulence n'a pu hanter ceux qui les briguent; mais s'il est vrai que la manière de donner vaut mieux que ce qu'on donne, il nous sera tenu compte de la cordiale sympathie avec laquelle nous offrons ces humbles primes à des savants pour qui, nous le savons, la recherche de la vérité est la

première préoccupation, chez qui l'amour de la science égale le désintéressement.

Si nos lauréats ne trouvaient, d'ailleurs, dans l'intimité de leur âme un suffisant salaire à leurs peines, quelle plus vive satisfaction pourraient-ils désirer que d'entendre louer leurs œuvres devant une assemblée d'élite pleine d'admiration pour leur savoir, pour leur talent, et dont les chaleureux applaudissements couvriraient, dans un instant, la proclamation de leur noms ?

FONDATION KUHLMANN.

Grâce aux libéralités testamentaires de Kuhlmann, l'un de ses anciens membres les plus éminents, notre Société dispose annuellement d'une somme assez importante pour distribuer deux prix destinés, selon les intentions du testateur, à récompenser des découvertes ou des travaux scientifiques accomplis dans le département du Nord. Cette année comme dans les années antérieures, la Société a eu à juger des travaux de premier ordre et dignes d'être couronnés.

Une œuvre considérable due à M. Duhem, maître de conférences à la Faculté des Sciences, s'est tout d'abord imposée à l'attention de sa Commission compétente. Elle se compose d'un très grand nombre de mémoires relatifs à presque toutes les branches de la physique et qui ont principalement pour objectif de réduire à une loi unique l'explication des phénomènes ressortissant à cette science. Ces mémoires ou notes sont au nombre de plus de 60; mais pour rester dans les termes formels du programme l'examen a dû se concentrer spécialement sur les travaux exécutés dans le département du Nord, c'est-à-dire durant les deux années de séjour de M. Duhem, à Lille.

Ces derniers ont donné lieu à 21 publications dont ce

compte-rendu ne comporterait pas une analyse détaillée, mais nous essaierons de mettre en relief la valeur de quelques-unes d'entre elles.

Dans une expérience sur la liquéfaction de l'acide carbonique en présence de l'air, MM. Hautefeuille et Cailletet avaient observé un phénomène paradoxal. En comprimant, à une température fixe, un mélange d'acide carbonique et d'air, ils avaient vu, sous une certaine pression, le mélange prendre l'état liquide comme on devait s'y attendre ; mais en continuant à faire croître la pression, toujours à la même température, ils avaient vu le mélange liquide repasser à l'état gazeux. M. Duhem a montré que ce phénomène, étrange à première vue, n'était pas en contradiction avec les lois de la thermodynamique ; que celles-ci conduisaient même à un résultat intéressant : si l'on porte les températures en abscisses, la pression pour laquelle le liquide apparaît et la pression pour laquelle le liquide disparaît décrivent deux branches d'une même courbe qui viennent se raccorder entre elles à une température inférieure au point critique de l'acide carbonique. Au moment où M. Duhem publiait ces résultats, on imprimait à Londres un mémoire posthume de Tait, où l'éminent physicien arrivait par l'expérience aux mêmes conséquences.

Volta a observé qu'entre deux métaux de nature différente, mis au contact, il existe une différence de niveau potentiel dépendant seulement de la nature des deux métaux. Peltier a démontré, d'autre part, que lorsqu'un courant électrique traverse la soudure de deux métaux, il donne naissance, aux environs de cette soudure, à un phénomène calorifique distinct de celui qui se produit dans un conducteur homogène. Les physiciens ont cherché depuis longtemps à lier ces deux phénomènes ; plusieurs d'entre eux avaient cru pouvoir déduire de la théorie que

les nombres mesurant ces deux effets devaient être proportionnels entre eux, affirmation que l'expérience contredisait absolument. M. Duhem a montré comment l'application rigoureuse des principes de la thermodynamique permettait de découvrir la véritable relation qui lie l'effet Peltier à la différence de niveau potentiel des deux métaux en contact, et, une fois cette relation trouvée, de débrouiller un certain nombre de contradictions que présentait la théorie des phénomènes thermo-électriques.

M. Lippmann a publié en 1873 des expériences où, précisant certaines idées émises autrefois par Draper, il mettait en évidence une corrélation entre les phénomènes électriques et les phénomènes capillaires. Ces phénomènes électro-capillaires n'avaient pas été expliqués jusqu'ici et l'on était tenté d'y voir l'effet d'une propriété particulière des corps. M. Duhem a montré que les lois connues de l'électricité d'une part et de la capillarité d'autre part, suffisaient à rendre compte de cette classe de phénomènes.

Depuis Poisson, la détermination de l'aimantation que prend un morceau de fer doux soumis à l'action d'un aimant, a été l'objet des recherches de plusieurs physiciens illustres : Thompson et Kirchhoff entre autres. Leurs tentatives ne paraissent cependant pas échapper à toute objection. M. Duhem a proposé de prendre les principes de thermo-dynamique pour point de départ de la théorie de l'aimantation par influence. Il a pu ainsi, non-seulement trouver les résultats déjà connus, par une voie qui ne semble plus embarrassée des mêmes obstacles, mais encore aborder l'étude d'un grand nombre de problèmes nouveaux. Il a discuté complètement le problème de la stabilité de l'équilibre d'une masse de fer doux en présence d'aimants permanents, donné les lois des phénomènes thermiques qui

accompagnent l'aimantation, expliqué les actions curieuses du magnétisme sur les actions chimiques.

Si nous ne redoutions l'aridité que présentent ces rapides analyses de questions peu familières à la plupart de nos auditeurs, nous nous attacherions à mettre en lumière plusieurs autres mémoires que les hommes compétents estiment à une haute valeur.

Il n'en est pas besoin pour expliquer comment l'auteur de ces travaux, dont l'importance égale la diversité, s'est fait une place considérable dans la science. Son nom a acquis la plus honorable notoriété auprès des savants de l'Europe qui s'intéressent aux progrès de la physique mathématique. La Société est heureuse d'ajouter encore pour sa part à cette haute et légitime renommée, en accordant à M. DUHEM un prix Kuhlmann de la valeur de mille francs.

La Société a encore apprécié avec grande faveur un travail sur « la météorologie à Lille depuis 1757 » dû à M. Schmeltz, secrétaire de la Commission météorologique du Nord.

Après la mort de M. Meurein, dont chacun se rappelle les belles et constantes recherches sur le sujet, la Commission météorologique témoigna le désir de savoir si, avant 1852, date des premières observations de notre regretté collègue, il y avait eu à Lille d'autres observations du même genre, et dans l'affirmative elle exprima le vœu de les voir recueillir afin qu'on pût constituer ainsi l'histoire météorologique de Lille, au moins depuis le commencement de notre siècle.

M. SCHMELTZ a entrepris, à ce point de vue, depuis trois ans, un travail considérable. Il a pu se procurer des séries de recherches dues à divers observateurs remontant à l'année 1757 et se continuant presque sans interruption

jusqu'à nos jours. Il a été assez heureux pour pouvoir, presque toujours, soumettre ces observations à un contrôle minutieux, les vérifier les unes par les autres et les corriger au besoin après en avoir soumis les résultats à une saine critique.

Avec beaucoup d'habileté il a réuni ces 140 années d'observations météorologiques sous forme de résumés que l'on consulte facilement. Le tout constitue encore deux grands registres in-4° de 200 pages. C'est un travail de statistique qui a réclamé un énorme labeur et on ne peut que louer M. SCHMELTZ de l'avoir mené à bonne fin.

Pour en faire ressortir quelques points importants disons qu'ils fixent pour une période de près d'un siècle et demi les éléments principaux de la climatologie. Le maximum de température est de 35° et il a été atteint sept fois pendant la période considérée ; le minimum — 20° s'est montré cinq fois. La pression atmosphérique la plus élevée a été de 784^{mm}, le 18 janvier 1882, la plus basse 710^{mm} le 25 décembre 1821.

La quantité moyenne d'eau qui tombe annuellement à Lille est de 700^{mm} en 210 jours pluvieux.

Signalons aussi les tremblements de terre, particulièrement celui du 20 janvier 1760 qui, d'après le docteur Boucher, dura 32 secondes. M. SCHMELTZ a aussi fait la nomenclature des orages. Il mentionne parmi les plus désastreux : la trombe du 13 mars 1781 qui parcourut la ville depuis la porte de la Barre jusqu'à celle de St-Maurice et enleva la toiture de près de 1,500 maisons ; l'orage à grêle du 13 juillet 1788 qui, en sept ou huit minutes, ravagea les récoltes de 78 paroisses de la châtellenie de Lille ; l'ouragan du 16 août 1791 aussi redoutable que le précédent ; la tempête du 18 brumaire an IX (3 novembre 1800), etc.

Lille n'aura plus rien à envier aux autres grandes villes de France. Paris et Marseille seulement ont conservé des observations antérieures de quelques années à 1757.

M. SCHMELTZ a tiré de l'oubli un côté très intéressant de notre histoire locale et sous ce rapport son œuvre scientifique est tout particulièrement méritante. La Société décerne à M. SCHMELTZ un prix de 500 francs prélevé sur la fondation Kuhlmann. Elle a, en outre, décidé que le travail de l'auteur serait imprimé dans ses Mémoires.

PRIX PINGRENON.

La Société a reçu deux mémoires en vue du prix Pingrenon.

L'un d'eux portait pour épigraphe : « *De l'air, de l'espace, de l'eau pure!* » et pour titre : L'assainissement de la ville de Lille démontré par l'abaissement de la mortalité générale et la décroissance des ravages de la fièvre typhoïde.

Prenant comme réactif du degré d'assainissement urbain la plus ou moins grande fréquence des cas sporadiques de fièvre typhoïde dans une ville, réactif dont la justesse est proclamée par les hygiénistes les plus autorisés, l'auteur expose, en un récit intéressant, puis sous forme de tableaux et de graphiques, le taux de mortalité qu'a présenté à Lille, la maladie infectieuse désignée jadis sous des noms variés et à laquelle on donne, actuellement, malgré la variabilité de sa physionomie, la dénomination unique de fièvre typhoïde.

Cet exposé va de l'année 1752 à 1886. Pour la période comprise entre 1755 à 1793, il a pour base les observations d'un médecin lillois dont le nom est resté dans la science comme celui d'un homme de savoir solide et d'esprit juste, Boucher, de Lille, connu surtout comme chirurgien et mis

en lumière comme hygiéniste par le travail que nous analysons.

De l'examen des tableaux dressés par l'auteur du mémoire, résulte cette conclusion prévue que la léthalité typhique a été constamment décroissante à Lille, parallèlement aux travaux d'assainissement qui y ont successivement été exécutés ; à ce point que cette léthalité, comparée à celle de beaucoup d'autres villes, est aujourd' hui très faible et que Lille tient le rang le plus favorable au point de vue de la léthalité militaire. C'est un résultat dont nous avons droit de nous réjouir et d'être quelque peu fiers.

Le deuxième mémoire portant pour épigraphe : « *L'expérience est une observation provoquée* » (Cl. Bernard) a pour titre « Action physiologique de la nicotine et applications à l'hygiène de la population lilloise. »

L'auteur fournit des chiffres intéressants sur la consommation du tabac chez nous comparativement aux chiffres de la population. Nous apprenons ainsi que la quantité de tabac consommé qui avait crù presque régulièrement jusqu'à 1880, baisse progressivement depuis cette époque, fait d'autant plus frappant que la population n'a cessé d'augmenter. Nous apprenons encore que la consommation du tabac dans notre ville est la 73^e partie de la consommation totale de la France. Enfin nous trouvons, résumés en des tableaux très clairs, des renseignements circonstanciés sur les maladies qui atteignent les ouvriers et ouvrières de notre Manufacture.

Mais la partie intéressante et originale consiste en des expériences de laboratoire faites sur des animaux en vue de rechercher l'action de la nicotine injectée dans les veines, sur la respiration et la circulation. Ces expériences faites avec tout le soin et toute la précision de la technique moderne, accompagnées de graphiques fournis par les appareils

enregistreurs, donnent des résultats dans le détail desquels il ne serait pas possible d'entrer ici, mais que nous résumerons en disant que, d'après l'auteur, les troubles provoqués par la nicotine sur le cœur, ne se produisent pas par l'intermédiaire du système nerveux central, mais bien par action directe sur le muscle cardiaque et sur les appareils modérateurs situés dans les parois de l'organe.

En résumé, le premier mémoire répond mieux à l'esprit de la fondation Pingrenon qui vise surtout les questions relatives à l'assainissement de Lille, mais c'est un travail de pure compilation et de recherches statistiques. L'autre mémoire présente une partie neuve et des recherches originales de technique physiologique. Tenant compte de ces mérites divers et leur témoignant une égale estime, la Société a décidé de partager ex æquo le prix Pingrenon entre les auteurs de ces travaux, dont le premier est dû à M. DEBIÈVRE, bibliothécaire de la ville de Lille, et l'autre à M. COLAS, docteur en médecine, à Lille.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

Deux ouvrages ont été soumis à l'appréciation de la Société pour l'obtention de ses prix généraux ; c'est d'abord un volume de 110 pages in-8° et portant pour titre : *Contribution à l'histoire des Galles*, par M. le docteur Fockeu, licencié ès-sciences naturelles. Rien que sur nos chênes de la région du Nord l'auteur a récolté vingt-trois espèces de galles, dont neuf insérées à la face inférieure des feuilles. Il en a étudié l'anatomie par la méthode des coupes sériées et est arrivé à des résultats absolument neufs qui deviendront le point de départ de nouveaux travaux importants dont nous augurons le plus grand bien et auxquels nous ne sau-

rions trop l'encourager. La Société décerne à M. le docteur FOCKEU une grande médaille de vermeil et une somme de 100 fr.

Un second travail imprimé, intitulé *le doigt à ressort*, est dû à M. le docteur Carlier, de Lille, ancien interne des hôpitaux de Paris. Il traite d'une question intéressante, mais essentiellement technique, dont l'analyse trouverait difficilement place dans un rapport comme celui-ci. Disons seulement qu'il résume très clairement l'état de la science sur une affection rare et véritablement bizarre des doigts et de quelques articulations d'autres segments des membres. La Société est heureuse d'offrir, à titre de félicitation et d'encouragement, à M. le docteur CARLIER, notre jeune et distingué compatriote, une grande médaille de vermeil.

Arrivé au terme de sa tâche, le rapporteur s'avoue humblement que le talent lui a manqué pour dépouiller les savants sujets dont il a traité, de la farouche sévérité qui leur est inhérente. Ce compte-rendu a donc par sa faute, revêtu le genre ennuyeux, le seul genre haïssable. Aussi n'a-t-il qu'un faible espoir de se le faire pardonner par l'aimable assemblée qui a mis à l'entendre tant de bienveillante résignation.

RAPPORT
SUR
LE CONCOURS WICAR
ET SUR
LES PRIX DIVERS (SECTIONS DES LETTRES ET DES ARTS)

Par M. A. DESROUSSEAUX.

La Société a dû, cette année, en raison de la multiplicité des concours, diviser son rapport en deux parties : l'une s'appliquant aux sciences, l'autre à la littérature et aux beaux-arts.

Je n'ai pas besoin de vous dire que le premier des ces rapports a été traité avec une haute compétence, une grande autorité... vous venez de l'entendre.

Pour la rédaction du second, la Société avait espéré obtenir le concours d'un de ses membres les plus distingués dans les Lettres, mais il n'a pu accéder à sa demande.

C'est par suite de cette circonstance fortuite que mes honorables confrères m'ont fait l'honneur de me charger d'un travail auquel j'étais peu préparé et qui réclame toute votre indulgence.

Cela dit, je passe immédiatement à l'examen des travaux récompensés.

Belles-Lettres. *Notes et recherches sur les premiers temps de l'histoire de*
—
Histoire. *Lille*, tel est le titre d'un travail qui a été renvoyé à la

section d'histoire. Dans une dissertation qui comprend dix chapitres, l'auteur a développé quelques aperçus nouveaux sur les origines de notre vieille cité, son nom, son château du Buc, son château du Châtelain, les forestiers, la collégiale de St-Pierre, etc. Malheureusement, ces aperçus ne sont pas toujours appuyés de preuves, l'auteur semble ne point connaître des travaux récemment publiés, il ignore l'existence de titres sur lesquels il disserte. C'est ainsi qu'il commente longuement, d'après Roisin et Le Mire, dont le texte varie sur un point, la charte de fondation de St-Pierre; l'original, d'après lui, aurait été détruit depuis longtemps, tandis qu'il est encore conservé aux Archives départementales du Nord.

Tout en faisant les plus absolues réserves sur les hypothèses émises par l'auteur et dont plusieurs lui paraissent très hasardées, la Société estime qu'il a fait preuve de véritables qualités de style et d'un sens critique assez fin. Elle décerne, en conséquence, à M. CHAMONIN, ancien notaire, une mention honorable avec médaille de bronze.

Poésie.

Une seule œuvre de poésie a été renvoyée à la Commission compétente, plusieurs concurrents ne répondant pas aux nouvelles conditions du programme; mais malgré cette pénurie de travaux, la Société n'a pas eu lieu de se plaindre. Le travail examiné est l'œuvre de MM. Houbbron et Danniaux, il porte comme titre: *Études antiques*.

Il est divisé en deux parties: Poèmes grecs, Poèmes latins; à droite du livre, un texte grec ou latin; à gauche, un texte français faisant pendant au texte antique.

Contrairement à beaucoup d'auteurs de nos jours qui ont un grand souci de ce qu'on appelle « la modernité », nos poètes ont puisé aux sources antiques: Pindare, Aristophane, Théocrite, Horace, Martial, Catulle, etc.; ils ont chanté

les choses qu'on chantait dans ces temps très anciens où la vie était moins compliquée, où les âmes plus simples et plus légères, dans leur insouciance païenne, ne demandaient pas de creuser jusqu'à l'amertume les émotions humaines, où une sorte de joie semblait se jouer à la surface des choses, où la grâce était moins laborieuse, où la mélancolie même restait souriante. C'est ce que nos auteurs ont tâché de faire revivre, voulant donner un charme à leurs vers par leur contraste même au milieu de tant de poésies contemporaines qui (avec autant ou plus de talent) ressemblent si peu à celles qu'ils nous soumettent. Ce sont des modernes chantant des chansons antiques.

L'œuvre entière est-elle exempte de critique ? Non, sans doute. Certaines défaillances ne sont pas sans excuse, mais l'éloge l'emporte sur la critique. Il y a dans ces vers la santé, la joie des âmes antiques.

Nos poètes nous ramènent vers la sagesse souriante des siècles anciens. Ils nous disent dans une langue saine, élégante et gaie que la vie — dont on dit tant de mal — vaut la peine d'être vécue. Une citation donnera une idée de cet esprit antique qui anime et égaie l'œuvre de nos poètes et de l'élégance et de la franche allure de leur style.

Posidippe avait déclaré la vie humaine triste et mauvaise.

Métrodore lui répond ; même nombre de vers, même rythme, souvent mêmes expressions.

Écoutez Posidippe :

Hélas ! qui peut aimer cette vie inféconde ?
L'agora n'est que rixe et clameurs ; la maison
Qu'anxiétés ; les champs que fatigues, et l'onde
Que périls. Gros marchand, crains pour ta cargaison !
Pauvre, végété ! Es-tu marié ? trahison !
Célibataire ou veuf ? quelle existence vaine !

Point d'enfants ? quel regret ! Trop d'enfants ? quelle chaîne !
L'éphèbe est insensé, le vieillard impuissant.
Bref, il n'était pour nous, fils de la race humaine,
Que deux biens : ne pas naître ou mourir en naissant.

Écoutez maintenant Métrodore :

Qui ne prendrait gaiement la route de la vie ?
Le travail au forum ; au logis le repos ;
Les champs sont doux ; la mer au lucre te convie.
Riche ! on louera ton or, tes villas, tes troupeaux.
Es-tu pauvre ? ton corps en sera plus dispos.
Prends-tu femme ? on te choie. Es-tu veuf ? quelle aubaine !
Tant d'enfants, tant d'amis ! Point d'enfants, point de peine !
Prudent est le vieillard et fort l'adolescent.
Bref, il n'était pour nous, fils de la race humaine,
Que deux maux : ne point naître ou mourir en naissant.

Telle est l'œuvre soumise à la Société ; des esprits très cultivés, très studieux, très délicats ont pu seuls la produire. Pour faire revivre des poètes, négligés aujourd'hui, il fallait les aimer et pouvoir les comprendre dans leur langue savante ; il fallait pouvoir dépenser à ce labeur érudit et pieux un talent déjà sûr et plié à toutes les souplesses de la prosodie française. Aussi, la Société est-elle heureuse de décerner à MM. Georges HOUBRON et J. DANNIAUX une médaille d'or.

Beaux-Arts.
Musique.

M. Ribiollet a adressé à la Société six morceaux inédits portant l'épigraphe : *Ars longa, vita brevis*, deux mazurkas pour piano, un sonnet et une mélodie pour piano et chant, un chœur à quatre voix sans accompagnement, une marche solennelle pour grand orchestre.

Ces différentes compositions renferment des qualités, mais aussi certaines imperfections ; pour la marche solennelle en particulier l'auteur aurait pu quelquefois soigner

de plus près le maniement de l'orchestre et l'emploi des sonorités. Néanmoins, la Société a pensé que M. Edmond RIBIOLLET, est de ceux dont le talent mérite d'être encouragé et elle lui décerne une mention honorable avec médaille de bronze.

M. Frédéric LECOCQ a envoyé une série d'œuvres musicales fort importantes.

1^o *Dernière folie*, opéra-comique en deux actes, représenté avec succès sur le Grand-Théâtre de Lille en 1883 ;

2^o Un quatuor à cordes exécuté dans plusieurs séances publiques de musique ;

3^o Une suite d'orchestre dont la priméur a été donnée aux dilettanti lillois par la Société des Concerts populaires ;

4^o Un prélude pour violon et harpe ;

5^o Une romance, chant et piano, intitulée : *Rayon de soleil*.

Cet ensemble constitue des titres fort sérieux, tant par l'importance des œuvres que par leur valeur intrinsèque. Virtuose de talent, M. Lecocq est en même temps un compositeur distingué, rompu à toutes les habiletés de l'orchestration moderne.

La Société décerne à M. Frédéric Lecocq une grande médaille d'or.

Architecture. Le travail présenté est un projet de monument à élever à la mémoire du général Faidherbe. Il se compose d'une statue équestre de l'illustre général élevée sur un piédestal en pierre de Soignies, décoré d'ornements en bronze et entouré d'une grille.

On peut faire à ce projet diverses observations : la statue est trop petite par rapport au piédestal ; la disposition adoptée pour ce piédestal est assez satisfaisante, mais les détails manquent de simplicité ; la grille à huit pans réguliers qui clôture le monument et dont chaque angle est fortement accusé par une borne en pierre, entoure mal le piédestal qui a la forme d'un rectangle allongé avec contreforts aux angles. Toutefois, ces critiques auraient pu disparaître en partie, si l'auteur avait fourni des détails, grandeur d'exécution, qui auraient mieux permis de l'apprécier à sa juste valeur.

Ce projet n'est donc pas sans mérite. Il représente une somme de travail et d'études qu'il est juste de récompenser, et la Société décerne à M. Maurice MATHÉ, une médaille d'argent.

Industrie
d'art.

Rue de l'Espérance, à Fives-Lille, se trouve une usine de poteries dirigée par M. De Bruyn et qui occupe actuellement 165 ouvriers et artistes. D'abord exclusivement réservée à la fabrication de la poterie commune, l'usine entreprend, depuis plusieurs années, des travaux qui revêtent un caractère artistique.

Ces travaux ont pour nous un intérêt spécial et nous avons été heureux de constater les progrès accomplis par un industriel dont les débuts, extrêmement modestes, ont été suivis d'agrandissements et de perfectionnements successifs, qui lui permettent de tenir aujourd'hui une place honorable parmi nos industries d'art.

Par son intelligence et sa persévérance, M. De Bruyn est parvenu à faire revivre à Lille une industrie disparue dont la valeur au point de vue artistique augmentera encore dans la suite.

Il est bien dans le rôle de la Société d'encourager des efforts aussi louables ; aussi accorde-t-elle à M. DE BRUYN une grande médaille de vermeil.

Peinture.

Dans l'une de ses dernières séances solennelles, la Société décernait une grande médaille d'or à deux artistes de l'arrondissement de Lille, MM. Boutry et Charpentier, lauréats du grand prix de Rome. Elle a encore la bonne fortune d'enregistrer un nouveau succès à l'actif de la ville de Lille.

Le concours ouvert cette année à l'école des Beaux-Arts, dans la section de peinture, avait imposé pour programme : Jésus à Capharnaüm guérissant un paralytique.

Traiter un pareil sujet, sans être banal, n'est pas chose aisée alors qu'on est assailli par tant de réminiscences. Un de nos jeunes concitoyens s'est tiré avec honneur de cette épreuve. Son Christ est plein de vigueur, ses traits sont à la fois délicats et énergiques, son regard puissant et divin ; les divers personnages sont parfaitement groupés et le tableau tout entier respire une vie intense. Aussi a-t-il valu à son auteur le grand prix de Rome.

La Société applaudissant au succès de M. Gaston THYS lui décerne à son tour sa grande médaille d'or.

Œuvre
pic Wicar.

Notre illustre concitoyen Wicar a fondé à Rome plusieurs bourses d'études en faveur de jeunes lillois et il a confié la direction artistique de cette œuvre à notre Société.

Nous avons eu à juger l'envoi de 1^{re} année de M. Pelgrim ; l'envoi de 2^e année de M. Ramart, retenu à la frontière italienne, n'a pu nous arriver en temps utile pour qu'il en soit rendu compte.

L'envoi de M. Pelgrim comprend :

1^o Un bas relief grandeur nature représentant *Narcisse se mirant dans l'eau* ;

2^o Deux copies d'après Michel-Ange ;

3^o Une esquisse, composition originale également en bas-relief. Cette esquisse représente les *Saintes femmes au tombeau*.

L'ensemble est d'une bonne ordonnance, d'un sentiment juste. L'une des saintes femmes, celle du premier plan du bas relief, est d'un fort joli mouvement. Les draperies sont également bien traitées.

La première copie d'après Michel-Ange est la réduction d'un bas-relief circulaire représentant la Vierge, l'Enfant-Jésus et saint Jean-Baptiste. La seconde est l'étude de la tête de la Vierge, grandeur nature, du précédent bas-relief. Ces deux copies ont été exécutées avec goût et intelligence. L'œuvre de M. Pelgrim rappelle l'habile modelé du maître et les qualités qui le distinguent.

Le *Narcisse* est également une bonne étude d'un bon sentiment. La tête est belle, distinguée. Peut-être pourrait-on regretter quelques faiblesses de dessin dans la partie de l'épaule en avant, et dans les contours des jambes.

La Société, tout en regrettant l'omission d'une copie réduite d'un bas-relief antique, qui était imposée, ne peut que témoigner sa satisfaction à M. PELGRIM pour les autres parties du programme, et elle espère qu'il continuera à se rendre digne du bénéfice de la pension Wicar.

CONCOURS WICAR.

Pour honorer la mémoire du chevalier Wicar qui lui a légué l'admirable collection de dessins qu'elle a depuis

donnée à la ville, la Société a fondé des prix auxquels elle a attribué son nom.

Cette année, la Société a inauguré un concours d'objets exécutés dont elle a lieu de se féliciter; elle a pensé qu'il était utile, au moment où nos industries d'art sont menacées par des concurrents étrangers, déjà redoutables, d'introduire chez nous un genre de concours qui a produit d'excellents résultats chez nos voisins de Belgique. Protéger les industries d'art qui existent dans notre région, en attirer de nouvelles, s'il est possible, tel est le but auquel nous visons.

Mais, pour atteindre ce but, les concours seuls ne sauraient suffire. La Société a donc créé une Association destinée à encourager directement les artistes de la région par l'acquisition de leurs œuvres. Moyennant une légère contribution annuelle tous pourront appartenir à cette Association; l'entreprise est patriotique, et elle attirera sûrement tous ceux qui ont souci du vieux renom français.

Mais revenons au concours Wicar. Il comprenait cinq questions :

Dessin.

1^o Disposition intérieure d'un Musée des Arts appliqués à l'industrie et à la décoration, sectionné en cinq époques, du gothique à nos jours.

On pourrait prendre pour base une galerie voûtée mesurant 40^m de longueur sur 10^m de largeur et 7^m de hauteur, éclairée de chaque côté par sept fenêtres cintrées; pavillon à chaque extrémité de 10^m sur 10, éclairé par une grande fenêtre.

Les concurrents auront à fournir le dessin d'ensemble à l'échelle de 0,02 par mètre.

Deux projets ont été présentés à la Société :

Le premier qui porte pour épigraphe *Nemo*, s'est renfermé dans les dimensions générales du programme, mais l'auteur

a conservé à l'ensemble un même caractère d'architecture, tant pour les murs que pour les voûtes, sans donner les cinq divisions demandées.

Le second portant pour épigraphe *Ars*, s'est également conformé aux dimensions générales, mais il a très heureusement divisé la grande galerie en trois compartiments au moyen de deux cloisons, ce qui, avec les pavillons extrêmes, donne les cinq divisions exigées. Seulement l'auteur du projet, dans les cinq salles : Gothique, Renaissance, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, s'est borné à placer des objets de ces diverses époques, sans donner à chaque salle le style qui la caractérise.

En résumé, aucun des deux projets ne répond complètement au programme qui demandait la disposition intérieure et décorative, de sorte que la Société n'a point cru possible de décerner le diplôme de médaille d'or; toutefois, les deux concurrents ayant fait preuve, à divers degrés, d'un véritable talent, la Société partage, de la manière suivante, la prime de quatre cents francs :

Cent francs au projet *Nemo* ayant pour auteur M. Maurice MATHÉ ;

Trois cents francs au projet *Ars* ayant pour auteur M. Léonce HAINEZ, déjà lauréat de la Société.

Objets
exécutés.

2^o Une reliure de luxe de format in-4^o.

Le premier prix n'a pas été décerné, mais en raison de la valeur d'un des travaux, un second prix a été créé. Il s'agit d'une reliure en plein maroquin vert, tranches dorées, dorures extérieures à petits fers et dentelles intérieures, gardes en soie. Le lauréat est M. Léon BABIN, employé chez son père; la Société lui décerne un diplôme de médaille d'argent et une prime de 75 francs.

3^o Une reliure économique de format in-4^o, à dos brisé. Deux volumes ont été présentés. L'un est en cartonnage

anglais, à filets, tête dorée, couverture intérieure ; l'autre est en maroquin du Levant, grains du Cap, coins et plats à filets, avec poche pour carte, dos brisé. Ces reliures sont bien exécutées, et la Société décerne à l'auteur, M. Emile FIZAINE, employé chez M. Dewatines, un diplôme de médaille d'argent et une prime de 75 francs.

4^o Restauration de miniatures et de feuillets détériorés de manuscrits, restauration de gravures et de feuillets détériorés d'imprimés.

La Société a reçu un album contenant la reproduction du titre d'un Missel romain, deux reproductions d'incunables, trois restaurations d'ouvrages du XVII^e siècle, des initiales, de la musique.

Deux reproductions de miniatures d'un livre d'heures, une reproduction d'une vue du Palais de Rihour, une reproduction d'un imprimé d'Antoine Tack, notre premier imprimeur lillois.

Tous ces travaux sont d'une rare perfection et annoncent une sûreté de main et une finesse de touche réellement extraordinaires.

La Société décerne à leur auteur, M. QUERTINIER père, un diplôme de médaille d'or et une prime de 150 francs.

5^o Médaille coulée dans le style des médailleurs de la Renaissance.

Une médaille nous a été envoyée ; cette médaille a été commandée par le Tribunal de Commerce de Lille pour conserver le souvenir des membres qui lui ont appartenu. Elle représente, au droit, Michel de l'Hospital auquel revient l'honneur d'avoir fondé, en France, les juridictions consulaires, au revers, les armes de Lille avec la date de 1715, époque de la création dans notre ville des juges consuls. La médaille offre huit centimètres de diamètre, le travail exécuté par M. Bureau est remarquable à tous égards

et son modelé excellent. On y retrouve les qualités maîtresses déjà constatées, l'an dernier, chez notre lauréat : la morbidesse des chairs et la hardiesse du burin.

La Société décerne à M. Édouard BUREAU un diplôme de médaille d'or et une prime de 200 francs.

Tels sont, Messieurs, les résultats des concours ouverts cette année dans les sections des Lettres et des Arts. Ils prouvent, mieux que ne le pourraient faire tous les discours, que les quatre-vingt-dix années d'existence de la Société n'ont pas nui jusqu'à présent à sa vitalité, puisque les récompenses qu'elle décerne continuent à être de plus en plus recherchées par les savants, les littérateurs et les artistes.

RAPPORT

SUR LE

PRIX DE DÉVOUEMENT ET DE VERTU

ET SUR LES

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE

(FONDATIONS ET PRIX DE LA SOCIÉTÉ)

par M. Ed. VAN HENDE.

Etendre le domaine d'une heureuse influence, sur la moralité publique, par des encouragements au bien, est le but reconnu et apprécié des efforts de la Société des Sciences.

Il y a deux ans, elle manifestait la résolution de décerner des récompenses à un genre de mérite que de trop modestes ressources avaient longtemps forcé de laisser à l'écart : aux actions de haute moralité accomplies dans l'arrondissement de Lille.

Cette œuvre reçoit aujourd'hui une importante dotation de la main d'un généreux citoyen lillois. C'est à l'exécuteur bénévole de la fondation faite en faveur des chauffeurs, que revient l'honneur d'en avoir créé une autre.

L'exécution ponctuelle des obligations imposées, il y a vingt ans, par M^{me} Victoire Parnot, a suscité à son beau-frère la pensée de venir en aide à la Société dans l'accomplissement de son récent projet.

M. Carlos Delattre-Parnot, de Lille, vient de nous verser une somme de dix mille francs dont les intérêts devront

être appliqués, annuellement et à perpétuité, à récompenser des personnes recommandables par leur dévouement aux délaissés, aux infirmes, à tous ceux que le malheur aura frappés.

Dès cette année même, notre généreux bienfaiteur a voulu que sa fondation reçût un commencement d'exécution et il nous a remis, dans ce but, une somme de deux cents francs, en nous chargeant de la distribuer en son nom. Mais avant de vous signaler les mérites de la personne qui a été jugée digne de cette récompense, la Société tient à exprimer à M. Carlos Delattre-Parnot toute sa gratitude et à lui dire combien elle lui est reconnaissante d'avoir bien voulu l'associer à son acte d'intelligente libéralité.

PRIX DE DÉVOUEMENT ET DE VERTU.

Clémence-Zoé Charles, orpheline de père et de mère, dès l'âge de 18 mois, fut d'abord recueillie à l'Hospice général et réclamée, six semaines après, par une tante mariée à un pauvre ouvrier. Elle avait onze ans quand la mort du mari laissa sans ressources la femme et l'orpheline.

La veuve s'étant remariée avec un ouvrier charpentier, l'enfant fut gardée et élevée par le second ménage aussi pauvre que le premier. Mais les beaux sentiments de Clémence éclatèrent quand survinrent des accidents qui, depuis huit ans, ont rendu le vieux charpentier incapable de travailler. Courageuse et dévouée, l'orpheline autrefois recueillie pourvoit aux besoins de ses parents adoptifs. La maison est pauvre, mais on y connaît l'union des cœurs, la paix de l'âme, la joie du devoir accompli.

Selon l'expression de l'honorable concitoyen qui a signalé les mérites de Clémence, cette brave fille ne paie pas seulement sa dette avec usure: elle sait encore, avec une bonne

humeur charmante, supporter la pauvreté, la rendre décente, accomplir sa tâche et pourtant sourire.

La Société décerne le prix Carlos Delattre-Parnot, consistant en une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de deux cents francs,

à M^{lle} Clémence CHARLES, blanchisseuse, rue des Bouchers, à Lille.

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS

de l'Industrie et de la Famille.

L'œuvre des récompenses aux serviteurs de l'industrie et de la famille, autrefois entièrement à la charge de la Société, a reçu divers accroissements.

Aux rappels de médailles, accordés aux anciens lauréats après une prolongation de dix nouvelles années de service, se sont jointes des fondations nominatives de médailles que la Société ajoute aux récompenses tirées de ses propres ressources.

Le bon exemple continue à trouver des imitateurs. Cette année, M. Ernest Descamps-Dujardin, digne chef de la maison Descamps-Beaucourt, a versé mille francs pour la création d'une médaille qui prend rang parmi les fondations perpétuelles de MM. LÉONARD DANIEL (six médailles), AGACHE-KUHLMANN, CATEL-BÉGHIN, CRESPEL et DESCAMPS-V^{ve} CRESPEL et fils, M^{me} Jules DE VICQ DE MONTDIVER, MM. POUILLIER-LONGHAYE, QUARRÉ-REYBOURBON, SCRIVE-LOYER, SCRIVE-WALLAERT, WATRELOT-LADEN et WATRELOT-LELONG (Société WATRELOT-DELESPAUL) de Lille; LAUWICK et GALLANT, de Coïmines; E. DUPONT-FONTAINE, de La Madeleine lez-Lille, TIBERGHIEU FRÈRES, de Tourcoing. M. Motte-Cordonnier, d'Armentières a versé une somme de trois cents francs

pour une fondation qui prend rang parmi les fondations temporaires de MM. le D^r CAZENEUVE, HARDING-COCKER, de Lille; L. CATTEAU-HASSEBROUCQ, de Comines; Henry BOSSUT, C. et J. POLLET, la famille REQUILLART-SCRÉPEL, de Roubaix; DUVILLIER-MOTTE et fils, de Tourcoing.

RAPPELS DE MÉDAILLES.

- Joséphine RENARD, lauréate de 1868, depuis 55 ans, chez M. Louis Masure, à Roubaix.
- Adolphe VIENNE, lauréat de 1873, depuis 48 ans chez M. Debacq-Ducatez, à Lille.
- Justine SALOMON, lauréate de 1874, depuis 53 ans, à l'Hospice de Stappaert, à Lille.
- Flore LESPOIRE, femme Thieffry, lauréate de 1877, depuis 58 ans, chez M. Boutry-Flamen, doyen des filateurs de Lille.
- Alfred HOUZÉ, lauréat de 1877, depuis 60 ans, chez M. Lefort, à Lille.
- Célestin BAUDUIN, lauréat de 1875, depuis 52 ans, chez M. Delemar-Morel, à Lille.
- Emile GABELLES, lauréat de 1879, depuis 42 ans, chez M^{me} V^{ve} Laroche-Bauchet, à Lille.

Par décret du 27 février 1887, Gabelles a reçu une médaille de bronze du Ministère du Commerce et des Beaux-Arts, pour bons et longs services dans le même établissement.

GRANDE MÉDAILLE D'ARGENT.

Dans l'importante maison L. Danel qui, au nombre de ses employés de tous genres, en compte soixante-neuf ayant dépassé la durée de vingt ans de service, se trouvent

deux graveurs, anciens apprentis, attachés à l'établissement depuis 45 ans. Les travaux artistiques exécutés sous la direction de M. Weber, par ces deux habiles praticiens, leur font décerner la grande médaille d'honneur, et nous invitons à venir simultanément la recevoir :

MM. Félix DURDAN, et

Émile DAPREMONT, l'un et l'autre graveurs sur métal, depuis 45 ans, à l'imprimerie L. Danel.

Pour récompenser d'une manière spéciale les travailleurs qui ont su, par leur intelligence, s'élever au-dessus du niveau des bons ouvriers, justifier la confiance des patrons dans la direction des ateliers et s'attirer, par la dignité de leur caractère, l'estime de leur subordonnés, la Société décerne de grandes médailles d'argent. A ce titre, les contre-mâîtres suivants vont recevoir la récompense demandée par leurs patrons, en raison du mérite et de l'ancienneté de leurs services. Grande médaille d'argent :

Victor DASSONVILLE, contre-mâitre, depuis 43 ans, chez M. Wagny et Grimonprez, à Lille.

Alexandre BRIXY, contre-mâitre coloriste, depuis 39 ans, chez MM. Adolphe Parent père et fils, à St-André-lez-Lille.

Louis LEPERS, contre-mâitre, depuis 38 ans, chez MM. Wallact frères, à Lille.

Séraphin LÉCLUSE, contre-mâitre, depuis 38 ans, chez M. Charles Catteau, à Comines.

Edouard RACHEZ, contre-mâitre, depuis 33 ans chez M. Descamps-Beaucourt, à Lille.

Henri COUTHIER, contre-mâitre, depuis 33 ans, chez M. Beuscart-Parent, à Roubaix.

Denis NUTTE, contre-mâitre, depuis 31 ans, chez M. Toulemonde-Destombe, à Roubaix.

La même récompense est encore accordée à deux femmes

de confiance bien recommandables. M. Jules Scrive-Loyer nous a signalé les services rendus par M^{me} Charlotte Vandembulke, avec un dévouement au-dessus de tout éloge, pendant un demi-siècle. Ses qualités éminentes, appréciées par M. et M^{me} Jules Scrive-Briansiaux, par leurs enfants et leurs petits-enfants, se retrouvent encore dans les soins qu'elle prodigue aux arrière-petits-enfants.

Charlotte VANDENBULKE, femme de confiance, depuis 50 ans chez M. Jules Scrive-Loyer, à Lille.

MM. Gaspard Desurmont et Tiberghien-Desurmont ont sollicité aussi la grande médaille d'argent pour :

Rosalie RONSSE, fille de confiance, depuis 35 ans, chez M. Desurmont-Motte, à Tourcoing.

MÉDAILLE D'ARGENT.

Agents industriels.

Placide CODRON, torrificateur, depuis 59 ans, à la Manufacture des Tabacs, à Lille.

La division du travail et les progrès mécaniques introduits à la Manufacture des tabacs, y rendent le travail facile et régulier. Les ouvriers y sont heureux. Comme ils peuvent y entrer jeunes, il s'en trouve toujours qui atteignent une durée de service considérable. Placide Codron en est un exemple.

Mais lorsque des ouvriers ont travaillé près d'un demi-siècle dans une maison particulière, il est rare qu'ils n'y aient pas servi plusieurs générations. Souvent ils ont vu naître le patron qui sollicite une récompense publique pour ce long et loyal attachement. La solidarité d'une existence laborieuse est par elle-même digne des plus grands éloges. Nous n'insisterons pas sur le mérite des vétérans dont les noms suivent. L'énonciation de la durée de leurs services sera pour eux le plus éloquent des éloges.

François HENNEBERT, maçon, depuis 46 ans chez M. Augustin Masquillier fils, à Tourcoing.

Henri CAQUANT, cordier, depuis 44 ans chez MM. Louis Scamps et fils, à Roubaix.

Désiré MALÉZIEUX, emballeur, depuis 44 ans chez M. Descamps-Beaucourt, à Lille.

Charles DUBO, tourneur en bois, depuis 43 ans chez M. Descamps aîné, à Lille.

Jules BOUCLY, pareur, depuis 42 ans, chez MM. Jules Scrive et fils à Marquette.

Frédéric CHALOT, tanneur, depuis 42 ans, chez M. E. Boyer, à Lille.

Henri LEGRAND, tourneur, depuis 41 ans chez M. Eugène Rogie, à Lille.

Pauline WARTELLE, plieuse de fil à coudre, depuis 41 ans chez M. L. Picavet aîné, à Lille.

Henri BOURRIEZ, metteur en train, depuis 40 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Jean-Baptiste MAHAUX, dresseur d'aiguilles, depuis 40 ans chez M. Harding-Cocker fils, à Lille.

Gustave HOCHARD, bobineur, depuis 38 ans chez M. Gustave Toussin, à Lille.

Louis VOREUX, ouvrier, depuis 37 ans chez MM. Jules Morel et C^e, à Roubaix.

Travailleur sobre, intelligent et dévoué à ses patrons, Voreux a fait preuve, dans le sein de sa famille, d'un remarquable désintéressement envers ses trois sœurs, accablées par la misère et les infirmités.

Charles FLAMANT, surveillant d'atelier, depuis 36 ans chez MM. V^{ve} Crespel et fils, à Lille.

Henri GALET, fleur, depuis 36 ans chez MM. J. Thiriez père et fils, à Lille.

Cet ouvrier intelligent et actif à son travail, a montré autant de modestie que de dévouement à ses patrons. Après avoir été contre-maître pendant dix ans, la crainte d'être empêché par son âge de remplir son mandat avec la même activité, lui a fait demander de rentrer dans le rang.

Charles HERRENGT, allumeur de l'éclairage public, depuis 38 ans à la Compagnie continentale du gaz, à Lille.

Hubert ROBBE, barbier des hôpitaux et hospices de Roubaix, depuis 37 ans au service de la Société St-Sébastien, à Roubaix.

Ce brave homme, qui a traversé toutes les épidémies, a opéré, il y a vingt-deux ans, sans avoir reçu aucune récompense, le sauvetage d'un jeune garçon tombé dans le canal.

Dominique VAN RECKEM, charretier, depuis 36 ans aux Manufactures de produits chimiques du Nord. Établissements Kuhlmann.

Alexandre DEBERTE, cardier, depuis 36 ans chez M. Henry Scrive, à Lille.

Charles DEJONCKÈRE, tisserand, depuis 37 ans chez M. Jules Pollet, à Halluin,

Joachim DERVAUX, chef paqueteur, depuis 33 ans, chez MM. Lefebvre-Horent frères, à Lille.

Jamais l'âge ni les infirmités n'ont arrêté le zèle de Dervaux dont la conduite est irréprochable à l'atelier comme au foyer conjugal.

Jean BOSMAN, repousseur, depuis 33 ans, chez MM. Bonpain frères, à Lille.

Bosman s'est fait naturaliser et ses quatre fils ont accompli leur service militaire en France.

Pierre-Louis PECQUEUR, ouvrier maçon, depuis 33 ans, chez M. C. Arnaudon, à Lille.

Malgré sa modeste situation, Pecqueur a su élever honorablement une famille de neuf enfants. Déjà une médaille de mérite lui a été décernée, il y a dix ans, par la Chambre syndicale des Entrepreneurs de notre Ville.

Louis HENNION, tondeur et cylindreur, depuis 33 ans, chez MM. Ernoult-Bayart frères, à Roubaix.

Encore un de ces travailleurs consciencieux attachés à la maison qui a vu leurs premiers débuts : ils s'y fixent et y demeurent comme s'il n'en existait pas d'autres pour eux.

Charles HERBAUT, chef ouvrier lamineur, depuis 32 ans, chez MM. Lèpan frères, à Lille.

Excellent père de famille et ouvrier modèle ; Herbaut a suivi avec intelligence les progrès successivement introduits dans les travaux de son état.

François DUBUS, ourdisseur, depuis 31 ans, chez M. Deplanque-Rogues fils, à Lille.

Aux trente et une dernières années de service dans la maison Deplanque, doivent s'en ajouter dix que François Dubus y a passées antérieurement, de 1841 à 1851.

Désiré SAVARY, tailleur de pierres, depuis 33 ans, chez M. Dhelin, à Lille.

Edouard GRUSON, fleur à retordre, depuis 32 ans, chez M. Dupont-Hauwelle, à Lille.

Probe, consciencieux, exact et respectueux dans sa vie d'atelier, Gruson s'est montré, en outre, délicat et désintéressé envers une pauvre veuve de sa famille. Aujourd'hui son patron, malade et infirme, peut compter sur les soins constants et dévoués de ce digne ouvrier.

Hommes et femmes de confiance.

Les rapports de domesticité sont forcément plus fréquents, plus intimes, plus délicats que ceux de l'atelier. Dans la famille, le dévouement prend des formes variées et touchantes, selon les incidents de la vie intérieure. Le serviteur doit faire abnégation de son libre arbitre, satisfaire aux besoins, aux exigences, voire même aux caprices d'enfants ou de malades. Il faut la rencontre d'âmes d'élite pour maintenir l'accord pendant de longues années, et il suffira d'énoncer les plus longs services pour en indiquer tout le mérite.

Agapitte MARESCAUX, domestique, depuis 50 ans chez M^{me} veuve Badart, à Lille.

Henri BÉLIN, homme de confiance, depuis 45 ans chez MM. Duville-Motte et fils, à Tourcoing.

Marie DILLIES, servante, depuis 44 ans chez M. G. Lorthois, à Lille.

Après avoir abandonné tout l'argent de ses gages jusqu'à la mort de sa mère, Marie y a encore renoncé pendant plusieurs années pour payer des dettes contractées dans une longue maladie.

Aurélié HOUDART, servante, depuis 41 ans chez M. Carrez-Decalonne, à Baisieux.

Xavier DENDIEVEL, domestique, depuis 40 ans chez M. Philippe Motte, à Tourcoing.

Fortuné HUE, garde-chasse, depuis 40 ans chez M. Chombart, à Herlies.

Auguste LAVAL, ravaudeur, depuis 37 ans au Lycée de Lille.

Honorine DEVILLERS, domestique, depuis 35 ans chez M. L. Jonville, à Lille.

S'est signalée dans la famille de ses maîtres, par des soins prodigués nuit et jour durant de longues maladies.

Pauline PASQUIER, dame de confiance depuis 33 ans, chez M^{me} Leclercq-Libersart, à Lille.

Après avoir servi comme de seconde mère aux enfants de M^{me} Leclercq, astreinte aux exigences de son commerce, Pauline, aujourd'hui âgée de 72 ans, est restée, dans la retraite de cette dame, devenue veuve, la plus dévouée et la plus désintéressée des compagnes.

Ursule LECONTE, domestique, depuis 33 ans chez M^{me} V^{ve} Henri Lefebvre, à Roubaix.

La vie entière d'Ursule a été marquée par les vertus les plus aimables ; après avoir montré, dans son jeune âge, tous les sentiments de la piété filiale, elle a élevé de jeunes enfants avec un dévouement presque maternel, et sa maîtresse a eu mainte fois l'occasion d'apprécier les qualités de son cœur et son inépuisable bonté.

Julien FICHAUX, garçon de magasin, depuis 33 ans chez M. Émile Remy, à Lille.

Albertine DELAHAYE, domestique, depuis 32 ans chez M. Masquelin-Liénard, à Lille.

Attachée à la famille de ses maîtres par un dévouement à toute épreuve, Albertine a élevé M^{me} Masquelin et sa fille, et apporte encore aux soins du ménage une activité et un zèle qui ne se sont jamais démentis.

RAPPORT

SUR LES

FONDACTIONS VIOLETTE ET PARNOT

ET SUR LE

CONCOURS DES CHAUFFEURS

par M. E. CORNUT.

FONDATION HENRI VIOLETTE.

Le lauréat choisi pour obtenir la prime Violette de cent vingt-cinq francs est :

Jean LEVACHER, employé d'octroi, marié, père de quatre enfants.

FONDATION VICTOIRE PARNOT.

Le Société décerne une médaille d'argent et la prime Parnot consistant en un livret de caisse d'épargne de quatre-vingts francs à :

Pierre DEBEL, âgé de 61 ans, chauffeur, depuis 27 ans chez MM. Martel frères, à Roubaix.

ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS.

La moyenne des élèves a été de 95 alors qu'elle n'était que de 90 l'an dernier. Ces résultats, qui montrent l'utilité du cours, sont dus, dans une large mesure, au zèle et au dévouement qu'apporte le professeur M. Lefèvre.

15 candidats se sont présentés aux examens (1) pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur, 11 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de plus de 15 points, 20 étant le maximum.

21 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité de chauffeur, 16 ont été admis, 5 ont été écartés, la moyenne des points obtenus par chacun d'eux étant inférieure à 12, nombre minimum fixé pour l'admission.

Voici les noms des lauréats :

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultats par ordre de mérite

1^o Hector MENET, né le 3 août 1869, à Houdin (Belgique), employé chez M. Émile Rousselle, mécanicien, à Fives-Lille ;

2^o Alfred ENGSTER, né le 11 septembre 1869, à Lille, employé chez MM. Meunier et C^{ie}, constructeurs, à Fives Lille ;

3^o François VANDENBERGH, né le 15 août 1863, à Renaix (Belgique), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, Service des Travaux, à La Madeleine-lez-Lille ;

4^o Remy DELIGNY, né le 1^{er} octobre 1856, à Coutiches, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes ;

(1) Le jury d'examen nommé par la ville était composé de MM. Cornut, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, membre de la Société des Sciences de Lille ; Rochart, constructeur ; Soubeiran, ingénieur des mines ; Bère, ingénieur des tabacs ; Beaudet, ingénieur principal de l'usine de la Compagnie de Fives-Lille ; Chapuy, ingénieur des mines ; Lefèvre, garde-mines, professeur du cours.

5° Jean-Baptiste LEMAIRE, né le 28 août 1854, à Mons-en-Barœul, employé chez MM. J. et P. Le Blan frères, filateurs, à Lille ;

6° François VERVUST, né le 7 septembre 1851, à Balighem (Belgique), employé chez M. Gavelle-Brierre, filateur, à Lille ;

7° Adrien RAIMBEAU, né le 27 février 1859, à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure), employé chez MM. H. Wargny et Grimonprez, fondeurs, à Lille ;

8° Louis FLORQUIN, né le 12 décembre 1852, à Lille, employé chez MM. Wiseux, Ponteville et C^{ie}, fabricants de toile, à Fives-Lille ;

9° Jules DEBRUXELLES, né le 5 février 1871, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille ;

10° Henri BOULANGER, né le 13 novembre 1869, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, Dépôt de Fives ;

11° Gustave KEPPENS, né le 15 juin 1852, à Gand (Belgique), travaille chez lui, à Lille.

Certificat de Chauffeur-Conducteur.

Résultats par ordre de mérite.

1° Lucien DEBEY, né le 25 octobre 1873, à Loon, employé chez M. Deweyer, mécanicien à Lille ;

2° Émile SIX, né le 16 juin 1870, à Auchy-lez-La Bassée, (Pas-de-Calais), employé chez Madame V^e Vanheule aîné, fabricants de sièges et meubles, à Lille ;

3° Edmond FLAMENT, né le 22 mai 1865, à Lille, employé chez M. Fiquet-Rousselle, constructeur à Lille ;

4° Paul DUPONT, né le 12 mai 1870, à Hazebrouck, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes ;

5° Charles VERHERBRUGGEN, né le 2 décembre 1849, à Saint-Nicolas (Belgique), employé chez MM. Dejaegher frères et sœurs, fabricants de carton, à Lille ;

6° Polydore SEGERS, né le 22 février 1872, à Lille, employé chez MM. Fontaine et C^{ie}, fondeurs en cuivre, à Lille ;

7° Jules DUVET, né le 4 mars 1872, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes ;

8° Fortuné NEVEUX, né le 11 septembre 1866, à Turin (Italie), employé chez M. Dansette, manufacturier à Lille ;

9° Adolphe DEFOSSEZ, né le 12 novembre 1852, à Estourmel, employé chez M. Delebart-Mallet, filateur, à Lille ;

10° Charles MARESCAUX, né le 29 avril 1855, à Verlinghem, employé chez M. J.-B. Lamblin, mécanicien, à Marquette-lez-Lille ;

11° Louis PRUVOST, né le 23 janvier 1871, à Bailleul, employé à la Compagnie de Fives-Lille,

12° Jules SOREZ, né le 10 mai 1855, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes ;

13° Victor DEFAUX, né le 14 mai 1872, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille,

14° Louis DESROUSSEAUX, né le 4 juillet 1863, à Ascq, employé à la Manufacture des tabacs, à Lille ;

15° Désiré FLAMENT, né le 10 avril 1851, à Lille, employé chez MM. Scrive frères, fabricants de fils, à Lille ;

16° Guillaume SCHOKHAERT, né le 25 décembre 1847, à Lille, travaille actuellement chez lui, à Lille.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

La Société décerne aux élèves de l'école municipale des chauffeurs classés les six premiers à la suite du concours, les récompenses suivantes :

Hector MENET, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cinquante francs.

Alfred ENGSTER, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de quarante francs.

François VANDENBERGH, une médaille de bronze.

Remy DELIGNY, une médaille de bronze.

J.-B. LEMAIRE, une médaille de bronze.

François VERVUST, une médaille de bronze.

PROGRAMME DES CONCOURS

OUVERTS PAR LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

SECTION DES SCIENCES.

FONDATION KUHLMANN.

PRIX A DÉCERNER EN 1890.

Par suite du legs d'une somme de cinquante mille francs, fait à la Société des Sciences par M. Frédéric Kuhlmann, il est créé, sous le titre de *fondation Kuhlmann*, deux prix qui pourront varier de 500 à 1,000 francs, mais dont la valeur totale ne dépassera pas la somme disponible. Ces prix seront décernés chaque année, conformément aux intentions du testateur, en faveur de découvertes ou de travaux concernant l'avancement des sciences ou leurs applications, accomplis dans le département du Nord.

La Société n'impose aucun programme pour l'obtention de ces récompenses. Elle se réserve de les décerner, en dehors de tout concours, aux découvertes ou aux œuvres les plus remarquables qui lui seront signalées, pourvu

qu'elles rentrent dans la catégorie générale des sciences proprement dites.

Une médaille, à l'effigie de M. Kuhlmann, sera jointe au prix.

FONDATION PINGRENON.

PRIX A DÉCERNER EN 1891.

Par testament des 18 septembre 1875 et 10 juin 1876, M. le docteur Pingrenon, ancien médecin principal de 1^{re} classe, a légué à la Société des Sciences de Lille une rente sur l'Etat 3 %, de 250 francs, pour la fondation d'un prix de 500 francs, à décerner, tous les deux ans, à l'auteur du meilleur Mémoire, jugé digne, sur une question relative à l'assainissement de Lille ou à une autre question sur les sciences médicales mise au concours. La Société joint au prix Pingrenon une médaille de bronze.

En vertu des termes du testament, tout mémoire relatif à l'assainissement de la ville de Lille pourra être présenté pour l'obtention du prix Pingrenon. La Société propose en outre la question suivante :

De l'Alcoolisme. Rechercher les rapports qui peuvent exister entre la forme particulière des accidents alcooliques qu'on observe à Lille et les boissons spéciales qui y sont consommées. Indiquer les mesures administratives et les moyens tirés de l'hygiène publique ou privée propres à prévenir ou à atténuer les effets pernicieux de cette intoxication.

SECTION DES LETTRES.

PRIX WICAR ⁽¹⁾.

A DÉCERNER EN 1890.

Il sera ouvert en 1890 un Concours dans la section des Lettres, une somme de mille francs est affectée à ce concours.

La Société n'impose aucun programme pour l'obtention du prix. Elle se réserve de le décerner, en dehors de tout concours, à l'œuvre la plus remarquable qui lui sera signalée, pourvu qu'elle rentre dans la catégorie générale des Lettres (philosophie, histoire et législation, philologie, littérature, archéologie, etc.)

La Société se réserve également de partager la somme de mille francs en prix d'inégale valeur.

Les concurrents devront remplir les conditions générales des Concours indiquées plus loin, de plus les travaux imprimés qu'ils présenteront ne devront pas avoir plus de deux ans de date.

SECTION DES ARTS.

PRIX WICAR ⁽¹⁾.

A DÉCERNER EN 1891.

Le programme sera publié en 1890.

(1) Ainsi désigné par la Société pour honorer la mémoire du chevalier Wicar qui lui a légué l'admirable collection de dessins qui porte son nom.

PRIX DIVERS.

A DÉCERNER EN 1890.

La Société affecte une somme de cinq cents francs aux récompenses à décerner aux travaux scientifiques littéraires, artistiques; qui lui seront présentés en dehors des Concours.

Elle n'impose aux concurrents aucun programme et se borne à leur signaler, comme actuelles ou méritant particulièrement l'attention, les questions suivantes :

SCIENCES.

— Faire l'étude historique d'une des théories principales de la physique.

— Recherches sur les accumulateurs électriques et leurs applications.

— Étude d'un des terrains sédimentaires du Nord de la France.

— Description géologique d'un des cantons du département.

— Étude anatomique et zoologique d'un groupe des animaux de nos côtes. Comparaison de ces animaux avec les types paléontologiques du même groupe.

— Étude anatomique ou embryogénique d'un groupe d'animaux terrestres ou d'eau douce.

— Étudier la flore fossile des sables d'Ostricourt.

LETTRES.

— Histoire d'un ou de plusieurs établissements civils ou religieux, — d'une institution judiciaire ou administrative, — d'une ou de plusieurs institutions charitables ou hospitalières, — d'une commune du département du Nord.

— Biographie d'un ou de plusieurs personnages célèbres du département du Nord.

(Les travaux qui précèdent ne devront traiter que de faits antérieurs à 1790).

— Biographie d'un savant du département du Nord.

— Étudier les droits des propriétaires, usufruitiers et usagers sur les eaux souterraines et superficielles contenues dans leurs propriétés, vis-à-vis des industriels, en tenant compte de la législation actuelle et des nécessités de l'industrie.

— Travail quelconque de linguistique indo-européenne, contenant des résultats nouveaux et rigoureusement établis.

— Etude phonétique et grammaticale du flamand d'une commune du Nord ou du Pas-de-Calais.

— De l'origine du patois de Lille et de ses rapports avec les langues étrangères et l'ancien français.

— Il pourra être décerné des médailles aux auteurs des meilleures pièces de vers qui seront présentées.

ARTS.

— Il pourra être décerné des médailles aux auteurs des meilleures œuvres de peinture, de sculpture, d'architecture, etc, d'art appliqué à l'industrie qui seront présentées.

(Les concurrents pourront, à défaut de l'objet, envoyer des dessins ou des photographies de leurs œuvres).

— Recueil de vues photographiques ou de dessins des monuments civils ou religieux et des maisons particulières intéressantes, antérieures au XIX^e siècle, d'une ville du département du Nord.

— Recueil de photographies de meubles, objets d'orfèvrerie, sculptures, vitraux, etc, conservés dans le départe-

ment du Nord et établissant l'histoire de l'art industriel dans ledit département, antérieurement au XIX^e siècle.

— Il pourra être décerné des médailles aux auteurs d'œuvres musicales, telles que symphonie, ouverture, chœur avec ou sans accompagnement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DES CONCOURS.

Les mémoires et travaux présentés pour les Concours ou pour les Prix divers, doivent être adressés, franc de port, **avant le 15 octobre, délai de rigueur** au *Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.*

Pourront prendre part aux divers concours.

1^o Tous auteurs nés dans le département du Nord ou y demeurant.

2^o Les auteurs de travaux, manuscrits, imprimés, œuvres d'art, etc, relatifs au département du Nord.

Tout envoi devra être accompagné d'un pli contenant le nom, les prénoms et qualités des concurrents. Ce pli sera cacheté et portera une épigraphe, reproduite sur l'objet, si les concurrents désirent garder l'anonyme ; les plis cachetés ne seront ouverts que lorsque les travaux auront obtenu une récompense. Il ne sera rendu compte, en séance solennelle, que des travaux couronnés.

Pour augmenter la valeur des récompenses la Société pourra publier dans ses Mémoires les travaux manuscrits qu'elle aura couronnés, elle pourra également acquérir les œuvres d'art qui seront soumises à son examen et dont le prix aura été indiqué par les concurrents.

Les conditions qui précèdent sont applicables aux Concours et aux Prix divers en tant qu'il n'y est point spécialement dérogé.

RÉCOMPENSES AUX CHAUFFEURS

DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ÉCOLE DES CHAUFFEURS.

La Société remet chaque année, dans sa séance solennelle, aux élèves de l'École municipale des chauffeurs de la ville de Lille, les diplômes qui leur ont été décernés par un Jury spécial nommé par la Ville.

Elle y ajoute, pour les élèves les plus méritants, des médailles en argent et en bronze, accompagnées de primes le cas échéant.

Une somme de cent francs est affectée à ces récompenses.

FONDATION VICTOIRE PARNOT.

Par suite d'un legs de deux mille francs fait à la Société par M^{me} Victoire Parnot, veuve Kindt, il sera décerné une médaille d'argent et une prime de quatre-vingts francs au chauffeur d'un établissement industriel, le plus méritant parmi ceux que la Société sera appelée à récompenser.

Les demandes de récompenses doivent être adressées, franc de port, **avant le 15 octobre, délai de rigueur**, par les propriétaires d'appareils à vapeur de l'arrondissement de Lille, *au Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.*

RÉCOMPENSES AUX OCCUPEURS DE MAISONS

DE LA

COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE LILLE.

FONDATION HENRI VIOLETTE.

Chaque année, la Société remet, dans sa séance solennelle, au locataire le plus méritant, père d'une nombreuse famille, sage et honnête ouvrier, une prime de cent vingt-cinq francs, pour l'aider au paiement partiel de l'immeuble qu'il occupe et qu'il a déjà acquis en forte proportion.

Le lauréat est choisi par M. le Maire de Lille, sur une liste de présentation dressée par le Conseil d'administration de la Compagnie immobilière.

PRIX DE DEVOUEMENT ET DE VERTU.

La Société signale et récompense par des médailles, avec ou sans prime, les actions de haute moralité accomplies dans l'arrondissement de Lille.

FONDATION C. DELATTRE-PARNOT.

Par suite du don d'une somme de dix mille francs fait à la Société par M. Carlos Delattre-Parnot, de Lille, il sera décerné une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne d'une valeur égale au produit des intérêts, à une personne qui se sera signalée par ses actes de dévouement.

Les demandes de récompenses doivent être adressées, franc de port, **avant le 15 octobre, délai de rigueur**, au *Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.*

RECOMPENSES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE

DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

La Société comprend sous cette dénomination les employés et ouvriers des maisons industrielles, les hommes et femmes de confiance.

Chaque année, elle décerne, en séance solennelle, des récompenses à ceux d'entre eux qui sont munis d'un certificat de plus de trente années de bons services, sans interruption, chez le même patron ou maître, joints à une conduite irréprochable.

Ces récompenses consistent en :

- Médailles de vermeil ;
- Médailles d'argent grand module ;
- Médailles d'argent petit module avec une prime de vingt francs ;
- Diplômes de rappels de médaille. Les rappels de médaille décernée ne sont accordés que, dix ans au moins après l'obtention de la récompense.

Les demandes de récompenses doivent être faites, sur papier libre, par les patrons ou les maîtres, en indiquant quelle est la récompense sollicitée. Elle mentionneront :

- Le nom et les prénoms du candidat ;
- Son âge constaté par un apert de l'acte de naissance ;
- La date de son entrée dans la maison ;
- Les titres spéciaux qui le recommandent à la Société.

Par un simple rappel du maître ou du patron la candidature sera maintenue chaque année.

FONDATIIONS A PERPÉTUITÉ⁽¹⁾.

Fondation	Léonard DANIEL, de Lille,	six médailles.
»	AGACHE-KUHMANN, de Lille,	une médaille.
»	CATEL-BÉGHIN, de Lille,	—
»	CRESPEL et DESCAMPS. V ^{ve} C. CRESPEL et fils, de Lille,	une médaille.
»	ERNEST DESCAMPS, de Lille,	—
»	M ^{me} J. DE VICQ DE MONTDHIVER, de Lille,	—
»	E. DUPONT-FONTAINE, de la Madeleine-lez- Lille,	une médaille.
»	LAUWICK et GALLANT, de Comines,	—
»	POULLIER-IONGHAYE, de Lille,	—
»	QUARRÉ-REYBOURBON, de Lille,	—
»	J. SCRIVE-LOYER, de Lille,	—
»	A. SCRIVE-WALLAERT, de Lille,	—
»	TIBERGHIEU frères, de Tourcoing,	—
»	J. WATRELOT-LADEN	} Société WATRELOT- DELESPAUL, de Lille, une méd.
»	H. WATRELOT-LELONG	

FONDATIIONS DE DIX ANS.

Fondation	D ^r CAZENEUVE, de Lille (1886-1895),	une méd.
»	MOTTE-CORDONNIER, d'Armentières (1890- 1899).	une médaille.

(1) Sont fondateurs à perpétuité d'une médaille, les personnes donnant mille francs, une fois versés.

Sont fondateurs pour dix ans, les personnes donnant trois cents francs, une fois versés.

Sont fondateurs pour cinq ans, les personnes donnant cent cinquante francs une fois versés.

Fondation DUVILLIER-MOTTE et fils, de Tourcoing
(1888-1897). une médaille.

FONDATEURS DE CINQ ANS.

Fondation H. BOSSUT, de Roubaix (1886-1890), une méd.
» L. CATTEAU-HAZEBROUCQ,
de Comines (1886-1890), —
» HARDING-COCKER, de Lille (1886-
1890), —
» C. et J. POLLET, de Roubaix (1886-
1890), —
» Famille REQUILLART-SCRÉPEL,
de Roubaix (1888-1892), —

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

En outre des médailles des fondations mentionnées ci-dessus et de celles qu'elle recevrait en 1890, la Société pourra décerner des médailles pour une valeur de six cent quatre-vingt-dix francs, soit vingt-trois médailles avec ou sans prime.

Les demandes et pièces doivent être adressées, franc de port **avant le 15 octobre, délai de rigueur**, au *Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.*

Le Secrétaire-Général,

Th. FARROIS.

Le Président,
SOULLART.

OEUVRE PIE WICAR

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE

CONCOURS A OUVRIR

POUR LA

COLLATION DE PENSIONS FONDÉES PAR LE CHEVALIER WICAR

EN FAVEUR D'ARTISTES LILLOIS A ENVOYER A ROME.

Les bourses fondées par le Chevalier Wicar donnent droit, pendant quatre années consécutives, à une pension de 1,600 fr. par an et à un logement à Rome. — En outre, le Conseil municipal de Lille accorde, à titre de supplément à la pension, un subside annuel de 800 fr. et une indemnité de route fixée à 300 fr.

Des Concours ont été ouverts en 1887, pour la collation de bourses :

1^o A un peintre (conférée à partir du 1^{er} avril à M. Maurice RAMART);

2^o A un sculpteur (conférée à partir du 1^{er} décembre à M. Georges PELGRIM).

La Société des Sciences annonce par des affiches spéciales, la date d'ouverture de ces concours.

CONDITIONS POUR L'OBTENTION DE LA PENSION

« Les candidats devront fournir :

» 1^o L'extrait de leur acte de naissance pour prouver qu'ils sont nés à Lille, et qu'ils ont moins de trente-un ans au moment de l'ouverture du concours.

» 2° Un certificat de moralité et de bonne conduite délivré par les professeurs ou par les commissions des Écoles d'où sortent les candidats.

» 3° Présenter une composition exécutée par eux :

Pour la peinture. -- Un tableau ;

Pour la sculpture. — Un bas relief ou une statue ,

Et pour l'architecture. — Un projet rendu. »

ÉPREUVES EXIGÉES POUR LES CONCOURS.

« *Pour la peinture* : Exécuter dans un délai déterminé par le

» Jury :

1° Un dessin d'après l'antique ;

2° Une tête d'expression peinte ;

3° Une figure peinte d'après nature ;

4° Une esquisse peinte sur un sujet donné.

» Le candidat sera en outre examiné sur l'anatomie et la perspective.

» *Pour la sculpture* : Exécuter dans un délai déterminé par le

» Jury :

1° Un dessin d'après l'antique ;

2° Une tête d'expression modelée ;

3° Une figure modelée d'après nature ;

4° Une esquisse modelée sur un sujet donné.

» Le candidat subira un examen sur l'anatomie , les principes de la géométrie relatifs à la mise au point et sur les éléments de la perspective.

» *Pour l'architecture* : Exécuter dans un délai déterminé par le Jury :

1° Une esquisse sur un programme donné ;

2° Une épure de géométrie descriptive sur programme proposé ;

3° Un dessin d'ornement et de figure.

» Plus un examen oral sur les mathématiques, la perspective et la construction. »

TRAVAUX ANNUELS DES PENSIONNAIRES.

Après une année de séjour à Rome, le 15 février, le pensionnaire devra adresser à M. le Maire de Lille les travaux qui lui sont demandés par le règlement.

A leur arrivée, ces travaux seront exposés momentanément dans les musées de la Ville.

La Société des Sciences nommera alors une Commission pour les examiner et en faire un rapport; lequel rapport sera envoyé à M. le Maire de Lille et au pensionnaire dont on aura examiné les œuvres.

PEINTRE.

Le pensionnaire peintre sera tenu, pendant son séjour en Italie, d'exécuter :

- 1^{re} année.* — Une figure peinte d'après nature ;
Un dessin très étudié, d'après une peinture des grands maîtres ;
Un dessin d'après l'antique ;
Une esquisse dessinée, de sa composition.
- 2^e année.* — Une figure peinte d'après nature ;
Une esquisse peinte, de sa composition ;
Plusieurs compositions dessinées ;
Des études peintes de ruines et de paysages d'après nature.
- 3^e année.* — D'après les grands maîtres :
Une copie à l'huile d'un tableau, d'une fresque ou fragment de fresque ;
Un grand dessin très étudié (carton) ;
Plusieurs dessins de petite dimension.
- (Ces copies d'après les maîtres et dont il est parlé ci-dessus, appartiennent à la ville de Lille, qui les placera, si elle le juge convenable, dans ses Musées).

4^e année. — Un tableau de sa composition.

(Ce tableau est la propriété du pensionnaire et sera présenté, à son arrivée en France, au Jury d'admission de l'Exposition de Paris).

SCULPTEUR.

Le pensionnaire sculpteur doit exécuter, pendant son séjour en Italie :

1^{re} année. — Une figure en bas-relief d'après nature ;
Une copie réduite d'un bas-relief de la Renaissance et des fragments de la grandeur de l'original ;
Une copie réduite d'un bas-relief antique ;
Une composition en bas-relief (esquisse).

2^e année. — Une tête d'expression en bas-relief, de sa composition ;
Quelques copies d'ornements d'après les sculptures antiques du Moyen-Age et de la Renaissance, en dessin et en bas-relief.

3^e année. — Un buste de sa composition ;
Une figure ronde-bosse (grandeur demi-nature) ;
Un bas-relief de sa composition.
(Les études dont il est parlé ci-dessus deviennent la propriété de la ville de Lille, qui les placera, si elle le juge convenable, dans ses Musées).

4^e année. — Modèle d'une figure, de sa composition ;
Une esquisse terminée d'un groupe en ronde-bosse.
(Ces deux sujets sont la propriété du pensionnaire et seront présentés, à son arrivée en France, au jury d'admission de l'Exposition de Paris).

ARCHITECTE.

Le pensionnaire architecte sera tenu d'exécuter, pendant son séjour en Italie :

1^{re} et 2^e années. — Études sur les monuments antiques du Moyen-Age et de la Renaissance.

3^e année. — Études sur la décoration intérieure des édifices ; menuiserie, serrurerie, marbres, bronzes, mosaïques , etc. , d'après les monuments antiques du Moyen-Age et de la Renaissance.

(Ces dessins restent la propriété de la ville de Lille , qui les placera , si elle le juge convenable , dans ses Musées. La dimension du papier de ces dessins n'excèdera pas 0^m70 sur 0^m54).

4^e année. — Projet de monument, de sa composition , et conforme aux usages de la France.

(Ce projet reste la propriété du pensionnaire et sera présenté, à son arrivée en France, au jury d'admission de l'Exposition de Paris).

LISTE DES MEMBRES
DE LA
SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE
ET DES ARTS DE LILLE.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ.

MM.	MM.
1802 BECQUET DE MEGILLE.	1818 SACHON.
1803 BECQUET DE MEGILLE.	1819 ALAVOINE. — CHARPENTIER.
1804 MALUS. — SACHON.	1820 LAFUITE. — VAIDY.
1805 SACHON.	1821 VAIDY. — SACHON.
1806 BOTTIN.	1822 SACHON. — VAIDY.
1807 BOTTIN.	1823 SACHON.
1808 LEFEBVRE.	1824 VAIDY.
1809 LEFEBVRE.	1825 VAIDY.
1810 BOTTIN.	1826 DUEAMEL.
1811 BOTTIN.	1827 MACQUART.
1812 BOTTIN.	1828 FÉE.
1813 BOTTIN.	1829 VAIDY.
1814 BOTTIN.	1830 GUILLOT.
1815 BOTTIN.	1831 LONGER. — BAILLY.
1816 ALAVOINE.	1832 FÉE. — LESTIBOUDOIS, Th.
1817 ALAVOINE.	1833 MACQUART.

MM.	MM.
1834 DESMAZIÈRES.	1862 LAMY.
1835 BAILLY.	1863 CHON.
1836 KUHLMANN.	1864 VIOLETTE, Henri.
1837 LE GLAY.	1865 DE MELUN.
1838 LESTIBOUDOIS, Th.	1866 GIRARDIN.
1839 DAVAINÉ.	1867 BENVIGNAT.
1840 KUHLMANN.	1868 GUIFAUDET.
1841 MACQUART.	1869 CHON.
1842 DOURLÉN.	1870 MENCHE DE LOISNE.
1843 LEGRAND.	1871 BLANQUART-ÉVRARD
1844 DE CONTENCIN.	1872 COPENWINDER.
1845 LE GLAY.	1873 KUHLMANN.
1846 LESTIBOUDOIS, Th.	1874 CHON.
1847 MACQUART.	1875 VIOLETTE, Charles
1848 LOISET.	1876 VAN HENDE.
1849 CAZENEUVE.	1877 MEUREIN.
1850 MILLON.	1878 LAVAINNE.
1851 LEGRAND.	1879 PARISE.
1852 BAILLY.	1880 HOUDOY.
1853 LE GLAY.	1881 GOSSELET.
1854 MACQUART.	1882 DELIGNE.
1855 VIOLETTE, Henri.	1883 TERQUEM.
1856 CHON.	1884 COLAS.
1857 PASTEUR.	1885 DE NORGUET.
1858 VIOLETTE, Henri.	1886 VANDENBERGH.
1859 KUHLMANN.	1887 L. HALLEZ.
1860 GIRARDIN.	1888 DEHAISNES.
1861 DE COUSSEMAKER.	1889 SOUILLART.

BUREAU POUR 1890.

<i>Président</i>	MM. HOUZÉ DE L'AULNOIT.
<i>Vice-Président</i>	WANNEBROUCQ.
<i>Secrétaire-Général</i>	TH. BARROIS.
<i>Secrétaire de correspondance</i>	DAMIEN.
<i>Trésorier</i>	MARTEAU.
<i>Bibliothécaire-Archiviste</i>	RIGAUX.

Membres au 1^{er} Janvier 1890.

MEMBRES HONORAIRES.

LE GÉNÉRAL commandant le 1^{er} corps d'armée, rue Négrier.

LE PRÉFET du département du Nord, à la Préfecture.

LE MAIRE de la ville de Lille, à l'Hôtel-de-Ville.

MM. CAZENEUVE (Valentin) (O. ✱), doyen honoraire de la Faculté de médecine, rue des Ponts-de-Comines, 26.

CHON (François), ✱, rue du Palais-de-Justice, 5.

GARREAU (Lazare), ✱, professeur honoraire à la Faculté de médecine, rue Brûle-Maison, 44.

LAVAINNE (Ferdinand), ✱, directeur du Conservatoire, rue des Fossés, 13.

TESTELIN (Achille), sénateur, boulevard de la Liberté, 15.

MEMBRES DE DROIT.

M. LE RECTEUR de l'Académie.

M. L'INSPECTEUR d'Académie en résidence à Lille

MEMBRES TITULAIRES.

	Date de l'admission.	MM.
1	1849.	DELIGNE (Jules), rue de la Barre, 38. — Littérature.
2	1858.	VIOLETTE (Charles), ✱, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, rue Patou, 43. — Chimie.
3	1860.	VAN HENDE (Edouard), conservateur des musées des médailles et d'ethnographie, rue Masséna, 50. — Numismatique.
4	1861.	HOUZÉ DE L'AULNOIT (Aimé), avocat, rue Royale, 61. — Jurisprudence, Beaux-Arts.
5	1862.	DE NORQUET (Anatole), rue de Jemmapes, 61. — Histoire naturelle.

- | Date de l'admission. | MM. |
|----------------------|---|
| 6 | 1862. LETHIERRY (Lucien), rue Blanche, 46. — Entomologie. |
| 7 | 1863. VANDENBERGH (Emile), architecte, boulevard de la Liberté, 46. — Architecture. |
| 8 | — LEURIDAN (Théodore), bibliothécaire de la ville de Roubaix. — Histoire. |
| 9 | 1865. GOSSLET (Jules), ✱, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Antin, 18. — Géologie. |
| 10 | 1867. SCRIVE (Auguste), rue Royale, 130. — Economie politique, Industrie. |
| 11 | 1872. DEHAISNES (Mgr), archiviste honoraire du département, boulevard Vauban, 94. — Histoire, Paléographie. |
| 12 | 1873. KOLB (Jules), ✱, ingénieur, rue des Canonniers, 10. — Chimie. |
| 13 | — HALLEZ (Louis), professeur à la Faculté de médecine, rue des Jardins, 16. — Médecine. |
| 14 | 1875. RIGAUX (Henri), archiviste de la ville de Lille, rue Parrayon, 20. — Archéologie, Histoire. |
| 15 | 1876. SOUILLART, professeur à la Faculté des sciences, rue Fontaine-del-Saulx, 20. — Mathématiques. |
| 16 | — VERLY (Hippolyte), ✱, rue Solférino, 7. — Littérature. |
| 17 | 1877. WANNEBROUCQ, ✱, doyen de la Faculté de Médecine, rue Jacquemars-Giélée, 25. — Médecine. |
| 18 | — MARTEAU (Charles-Alexandre), ✱, architecte du département, rue Masurel, 13. — Architecture. |
| 19 | 1878. BARROIS (Charles), ✱, professeur à la Faculté des sciences, rue Solférino, 185. — Géologie. |
| 20 | 1879. FAUCHER (Léon), (O. ✱), directeur des poudres et salpêtres, cour des Bourloires. — Génie civil. |
| 21 | — RENOUARD (Alfred), ingénieur, rue Alexandre-Leleux, 46. — Génie civil. |
| 22 | 1880. HALLEZ (Paul), professeur à la Faculté des Sciences, rue de Valmy, 9. — Histoire naturelle. |

- | Date de l'admission. | MM. |
|----------------------|---|
| 23 1881 | DARQ (Albert), professeur aux Ecoles académiques, rue de la Deûle, 1 bis — Sculpture. |
| 24 — | BARROIS (Jules), directeur du laboratoire de Villefranche, rue Rousselle, 37. — Histoire naturelle. |
| 25 — | CORNUT (Ernest), (O. ✱), ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, rue Patou, 18. — Génie civil. |
| 26 — | DESROUSSEAUX (Alexandre), ✱, chansonnier, rue Jacquemars-Giélée, 48. — Littérature. |
| 27 1882. | OZENFANT-SCRIBE (Auguste), conservateur des musées d'archéologie et des arts décoratifs, rue des Jardins, 8. — Beaux-Arts, Archéologie. |
| 28 1883. | PETIT (Delphin), boulevard Vauban, 123. — Photographie d'art. |
| 29 — | FOLET (Henri), professeur à la Faculté de Médecine, boulevard de la Liberté, 76. — Médecine. |
| 30 — | DAMIEN (B. C.), professeur à la Faculté des Sciences, rue Brûle-Maison, 74. — Physique. |
| 31 — | HERLIN (Auguste), conservateur du musée de peinture, rue d'Angleterre, 39. — Peinture. |
| 32 1884. | MONGY (Alfred), directeur des travaux municipaux de la ville de Lille, rue Gambetta, 50 bis. — Génie civil. |
| 33 — | AGACHE-KUHLMANN, ✱, boulevard de la Liberté, 59. — Industrie. |
| 34 — | DUBAR (Gustave), ✱, rue de Pas, 9. — Économie politique. |
| 35 — | FINOT (Jules), archiviste du département, rue du Pont-Neuf, 1. — Histoire, Paléographie. |
| 36 1885. | DANEL (Léonard), (O. ✱), imprimeur, rue Royale, 85. — Industrie. |
| 37 1886. | CAZENEUVE (Albert), avocat, rue des Ponts-de-Comines, 26. — Agronomie. |
| 38 — | AGACHE (Alfred), artiste peintre, rue Solférino, 181. — Peinture. |

- | Date de l'admission. | MM. |
|----------------------|---|
| 39 1886. | DUBAR (Louis), professeur à la Faculté de médecine, rue de Tournai, 84. — Médecine. |
| 40 — | BARROIS (Théodore), professeur à la Faculté de médecine, rue de Lannoy, 61. — Histoire naturelle. |
| 41 — | GOGUEL (Paul), professeur à l'Institut industriel, rue des Sept-Sauts, 2. — Filature et tissage. |
| 42 — | QUARRÉ-REYBOURBON, boulevard de la Liberté, 70. — Bibliographie. |
| 43 1887. | GRUSON, *, ingénieur en chef du département, rue de Fleurus, 32. — Ponts-et-Chaussées. |
| 44 — | MOY, *, doyen de la Faculté des Lettres, rue Caumartin, 27. — Littérature. |
| 45 — | DENNEULIN (Jules), artiste peintre, rue St-Firmin, 7. — Peinture. |
| 46 1889. | DEMARTRES, doyen de la Faculté des Sciences, rue d'Antin, 43. — Mathématiques. |
| 47 — | DRUMEL, *, doyen de la Faculté de Droit, rue Nationale, 119. — Jurisprudence. |
| 48 — | MOURCOU, architecte, rue Manuel, 103. — Architecture. |
| 49 — | MARTIN (Paul), professeur au Conservatoire, rue de la Grande-Chaussée, 28. — Musique. |

MEMBRES ASSOCIÉS

MM.

- 1⁽¹⁾ BOUSSINESQ (Valentin-Joseph), *, membre de l'Institut, rue Claude Bernard, 75, Paris.
- 2 BRETON (Jules), (O. *), artiste peintre, Courrières (Pas-de-Calais). Correspondant du 5 décembre 1862.
- 3 CATALAN (Eugène), professeur à l'Université de Liège, rue Nysten, 11, Liège (1852).
- 4 DURAN (Carolus), (C. *), artiste peintre, passage Stanislas, 11, Paris.
- 5 FRANCK (Adolphe), *, membre de l'Institut, rue de Boulogne, 32, Paris. Correspondant du 11 juillet 1856.

(1) Les noms précédés d'un astérisque désignent les membres qui ont été résidents.

MM.

- 7 **GEVAERT** (François-Auguste), ✱, compositeur de musique, directeur du Conservatoire de Bruxelles.
- 8 **D'HERVEY SAINT-DENIS** (marquis), membre de l'Institut, professeur de littérature chinoise au Collège de France, avenue Bosquet, 9, Paris.
- 9 **LACAZE-DUTHIERS** (F.-J.-H.), ✱, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, rue Vieille-Estrapade, 7, Paris. Correspondant du 23 novembre 1860.
- 10 **LARREY** (baron Hippolyte), (G. O. ✱), membre de l'Institut, docteur en médecine, inspecteur du service de santé des armées, membre de l'Académie de médecine, rue de Lille, 91, Paris. Correspondant du 7 juin 1839.
- 11 **LEFORT**, membre de l'Académie de médecine, rue de la Victoire, 96, Paris. Correspondant du 20 février 1874.
- 12 **NADAUD** (Gustave), ✱, homme de lettres, chaussée de la Muette, 8, Paris. Correspondant du 20 février 1863.
- 13 * **PASTEUR** (Louis), (G. C. ✱), membre de l'Institut, professeur de chimie à la Faculté des Sciences, rue d'Ulm, 45, Paris. Correspondant du 7 novembre 1857.
- 14 **THOMAS** (Ambroise), (G. O. ✱), membre de l'Institut, compositeur de musique, directeur du Conservatoire, Paris.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

- 1 **BACKER** (Louis DE), ✱, homme de lettres, archéologue, Nordpeene (Nord) (1853).
- 2 **BILLET** (Charles), médecin-major au 90^e régiment d'infanterie, Châteauroux (Indre) (1873).

MM.

- 3 *BOIRE (Emile), ingénieur civil, rue de Madrid, 24, Paris (1880).
- 4 *BOLLAERT (Edouard), ✱, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur des houillères de Lens (Pas-de-Calais) (1856).
- 5 BONVARLET (Alexandre), homme de lettres, Dunkerque (Nord) (1863).
- 6 Bos (Henri), ✱, inspecteur d'Académie pour le département de la Seine, avenue Victoria, 9, Paris (1862).
- 7 BRAME (Charles), docteur en médecine, rue Monge, 111, Paris (1857).
- 8 CAMBAY (Charles), O. ✱, ancien médecin principal de 1^{re} classe, rue Satory, 34, Versailles (Seine-et-Oise) (1840).
- 9 *CASATI (Charles), conseiller à la Cour, rue Martignac, 12, Paris (1880).
- 10 CHARET DE LA FRÉMOIRE (François), ✱, ingénieur en chef honoraire des Ponts et Chaussées, rue du général Foy, 27, Paris (1854).
- 11 *CHARIÉ MARSAINES (O. ✱), inspecteur général des Ponts et Chaussées, en retraite, rue de Grenelle-St-Germain, 22, Paris (1856).
- 12 *CHASLES (Émile), ✱, inspecteur d'académie, passage Sainte-Marie, 2 ter, Paris (1856).
- 13 CRAUCK (Gustave), ✱, statuaire, rue Vaugirard, 114, Paris (1871).
- 14 DANCOISNE (Louis), numismate, Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) (1856).
- 15 *DARESTE DE LA CHAVANNE (Camille), directeur du laboratoire de tératologie à l'École pratique des hautes études, rue de Fleurus, 37 bis, Paris (1873).
- 16 *DÉPRET (Louis), littérateur, rue Tronchet, 31, Paris (1884).

MM.

- 17 DESCHAMPS DE PAS (Louis), ✱, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, en retraite, archéologue, Saint-Omer (Pas-de-Calais) (1855).
- 18 DE SCHODT (Alphonse), numismate, directeur général de l'Enregistrement et des Domaines, rue de Londres, 15, Ixelles-Bruxelles (Belgique) (1878).
- 19 D'HENRY (Louis), ingénieur-chimiste, boulevard de Port-Royal, 6, Paris (1869).
- 20 * DONIOL (A), (O. ✱), inspecteur général des Ponts et Chaussées, rue de Berri, 8, Paris (1886).
- 21 DUVILLIER (Édouard), professeur de chimie à l'École des Sciences d'Alger (1880).
- 22 * ESCHENAUER (Auguste), pasteur de l'église réformée, boulevard St-Germain, 149, Paris (1864).
- 23 * FLAMANT (Alfred), ✱, ingénieur en chef du canal du Nord, avenue de Villiers, 76, Paris.
- 24 * FROSSARD (Charles), pasteur de l'église réformée, rue de Boulogne, 14, Paris (1859).
- 25 GAUTIER (Albert), artiste peintre, Pierre Blanche, par Chateaufort-sur-Loire, (Loiret) (1883).
- 26 * GIARD, professeur à l'École normale, boulevard Saint-Germain, 181, Paris, (1887).
- 27 GIRY (Arthur), archiviste paléographe, secrétaire et professeur suppléant à l'École des Chartes, rue Monge, 23, Paris.
- 28 * GRIPON (Émile), ✱, professeur de Physique à la Faculté des Sciences de Rennes (Ille-et-Vilaine) (1868).
- 29 * HANRIOT (Théodore), ✱, professeur de Faculté honoraire, Joppécourt, par Xivry-le-Franc (Meurthe-et-Moselle) (1873).
- 30 * HENRY (Victor), professeur à la Sorbonne, Paris (1889).
- 31 HEYFELDER, chirurgien militaire, à Saint-Petersbourg (1871).
- 32 * HINSTIN (Gustave), professeur à la Faculté des lettres de Dijon (1863).

MM.

- 33 JARDIN (Antoine), docteur en médecine, à Connaux (Gard) (1865)
- 34 JOUVIN (Jean-Pierre), ✱, pharmacien en chef de la Marine, Rochefort (1862).
- 35 LACHEZ (Théodore), architecte, rue Lafayette, 113, Paris (1872).
- 36 LAMBERT (Guillaume), ingénieur des mines, professeur à l'Université de Louvain (Belgique) (1851).
- 37 LE JOLIS, botaniste, Cherbourg (Manche) (1855).
- 38 LELOIR (Henri), docteur en médecine (1883).
- 39 LEMAIRE (Hector), statuaire, rue Denfert-Rochereau, 77, Paris (1887).
- 40 LIAGRE (Jules), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, rue de Namur, Bruxelles (1856).
- 41 MALAISE, professeur à l'Institut agricole de l'État, Gembloux (Belgique) (1870).
- 42 *MAMET, docteur ès-lettres, ancien membre de l'école française d'Athènes, St-Omer (Pas-de-Calais) (1888).
- 43 MARCHAND (Eugène), chimiste, ancien pharmacien, Fécamp (Seine-Inférieure) (1859).
- 44 MARTIN SAINT-ANGE, ✱, docteur en médecine, quai Voltaire, 33, Paris.
- 45 *MASQUELEZ (O. ✱), ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, Guéret (Creuse) (1883).
- 46 MASURE (Félix), ✱, agronome, rue de la Grenouillère, 3, Orléans (Loiret).
- 47 *MATHIAS (Ferdinand), ✱, ingénieur principal de la traction du chemin de fer du Nord, rue de Maubeuge, 81, Paris (1884).
- 48 *MATROT (Adolphe), ✱, ingénieur des mines, chef de l'exploitation des chemins de fer de l'État, Tours (Indre-et-Loire) (1878).
- 49 *MENCHE DE LOISNE (Henri), ✱, inspecteur général des Ponts et Chaussées, Paris (1873).

MM.

- 50 *MEUGY (Jules), ✱, inspecteur-général honoraire des mines, rue Madame, 77, Paris (1852).
- 51 MEULEMANS (Auguste), directeur du *Moniteur des Consulats*, rue de Lafayette, 1, Paris (1869).
- 52 *MORAT (Pierre), professeur à la Faculté de médecine de Lyon (1883).
- 53 *MOSSOT (Émile), professeur au Lycée Condorcet, rue de Verneuil, 20, Paris (1865).
- 54 MOTTREZ (Victor), ✱, peintre d'histoire, Bièvre (Seine-et-Oise) (1862).
- 55 NEGRI (Christoforo), Ministre plénipotentiaire, président-fondateur de la Société de géographie du royaume d'Italie, rue St-François-de-Paule, 11, Turin (1865).
- 56 NÈVE (Félix), professeur de langues orientales à l'Université de Louvain (Belgique) (1856).
- 57 OFFRET (Jules), professeur de physique au lycée de Douai (Nord) (1881).
- 58 *OLRY (A.), ✱, directeur de l'École des Mines de St-Étienne (1885).
- 59 *PEROCHE (Jules), ✱, directeur honoraire des contributions indirectes, Bailleul, (Nord) (1888).
- 60 *PORTELETTE (Constant), professeur en retraite, boulevard Pereire, 178, Paris (1861).
- 61 PUTON (Auguste), docteur en médecine, entomologiste, Remiremont (Vosges) (1872).
- 62 *RAILLARD (Charles), O. ✱, inspecteur général des Ponts et Chaussées, en retraite, rue Fénelon, 7, Paris.
- 63 RESBECQ (comte DE FONTAINE DE), ✱, ancien sous-directeur au ministère de l'Instruction publique, passage Stanislas, 3, Paris (1873).
- 64 *RICHAUD (Louis), proviseur au Lycée de Cahors (1864).
- 65 *RODET (Léon), ingénieur des Manufactures de l'État, rue de la Collégiale, 1, Paris (1860).
- 66 ROHART (François), chimiste, rue Laffite, 7, Neuilly (Seine) (1861).
- 67 RONDOT (Natalis), ✱, Chamblon, près d'Yverdon (Suisse) (1858).

MM.

- 68 ROSNY (Léon DE), professeur à l'École nationale des langues orientales, avenue Duquesne, 47, Paris (1859).
- 69 SAINT-LOUP (Louis), doyen de la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) (1859).
- 70 TESTELIN (E), Laeken, (Belgique) (1883).
- 71 VAILLANT (V. J.), archéologue, 12, rue Tour-Notre-Dame, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) (1888).
- 72 VAULEZ (Pierre-Joseph), docteur en médecine, avenue de la Reine, 110, Bruxelles-Nord (Belgique) (1855).
- 73 WARLOMONT (Evariste), *, docteur en médecine, directeur de l'*Institut ophthalmique du Brabant*, avenue de la Toison-d'Or, 74, Bruxelles (Belgique) (1860).
-

TABLEAU INDICATEUR

DES

JOURS DE SÉANCE.

Les Séances ordinaires se tiennent les 1^{er} et 3^{me} VENDREDIS,
à 7 heures et demie du soir.

ANNÉE 1890.									
Janvier	Février,	Mars.	Avril.	Mai.	Jun.	Juillet.	Octobre	Novembre	Décembre
0	7	7	4	2	6	4	3	7	5
17	21	21	18	16	20	18	17	21	19

Séance solennelle le 28 Décembre.